

6623, Bouches-du-Rhône = décembre 1894.

Marseille 30 décembre 1894

En pour les membres
du Bureau Electoral
C.A. Olive

Amicalement
Edouard Gaspard

no 14
Monsieur le President

J'ai l'honneur de déposer entre vos
mains une protestation contre l'exclusion
de M. Michel Justau délégué suppléant
de la Commune de St Cannat que le Bureau
a empêché de voter au lieu et place de
M. Guis Antoine délégué de St Cannat
malade et ne pouvant voter

tenue après Monsieur le Président
l'expression de ma considération la plus distinguée

Jean Guichard

Marseille le 30 décembre 1894

PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE

No. 11

Bulletin mens

PRÉFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE

ÉLECTION SÉNATORIALE

Monsieur

1. Bon (1. Section)

Un bulletin seul.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. — Liberté, Égalité, Fraternité.

Elections Sénatoriales du 30 décembre 1894

Carnot ex président
CANDIDAT RADICAL-SOCIALISTE

Benjamin ABRAM

MAIRE D'AIX

MEMBRE DU CONSEIL GENERAL

L. Herrick

G. S. Murray

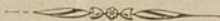
W. G. Gardner

W. S. Sargent

H. C. Hammer

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. -- Liberté, Égalité, Fraternité.

Elections Sénatoriales du 30 décembre 1894



CANDIDAT RADICAL-SOCIALISTE

~~Benjamin~~ **ABRAM**

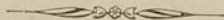
~~MAIRE~~ D'AIX

~~MEMBRE~~ DU CONSEIL GÉNÉRAL

Henry
D. [unclear]
[unclear]
[unclear]

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. — Liberté, Égalité, Fraternité.

Elections Sénatoriales du 30 décembre 1894



CANDIDAT RADICAL-SOCIALISTE

Benjamin ABRAM

MAIRE D'AIX

MEMBRE DU CONSEIL GENERAL

James
[Signature]

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Élections Sénatoriales du 30 Décembre 1894

CANDIDAT RÉPUBLICAIN

Frédéric MONIER

MAIRE D'EYGUIÈRES

Président de la Commission Départementale

Membre de la Chambre de Commerce

Leamy
[Illegible signature]

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. -- Liberté, Égalité, Fraternité.

De
Elections Sénatoriales du 30 décembre 1894
Le

CANDIDAT RADICAL-SOCIALISTE

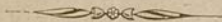
Benjamin LABRANT
MAIRE D'AIX

MEMBRE DU CONSEIL GÉNÉRAL

Leamy

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. — Liberté, Égalité, Fraternité.

Elections Sénatoriales du 30 décembre 1894

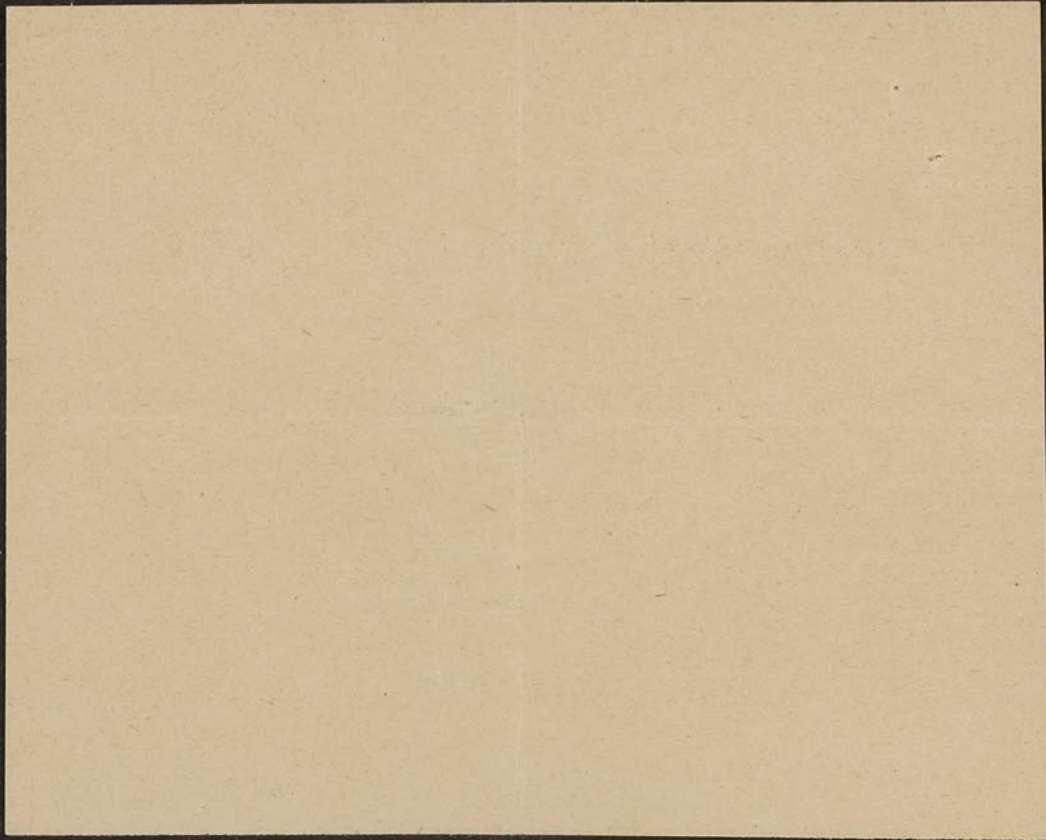


CANDIDAT RADICAL-SOCIALISTE

Benjamin ABRAM

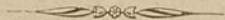
MAIRE D'AIX

MEMBRE DU CONSEIL GÉNÉRAL



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. -- Liberté, Égalité, Fraternité.

Elections Sénatoriales du 30 décembre 1894

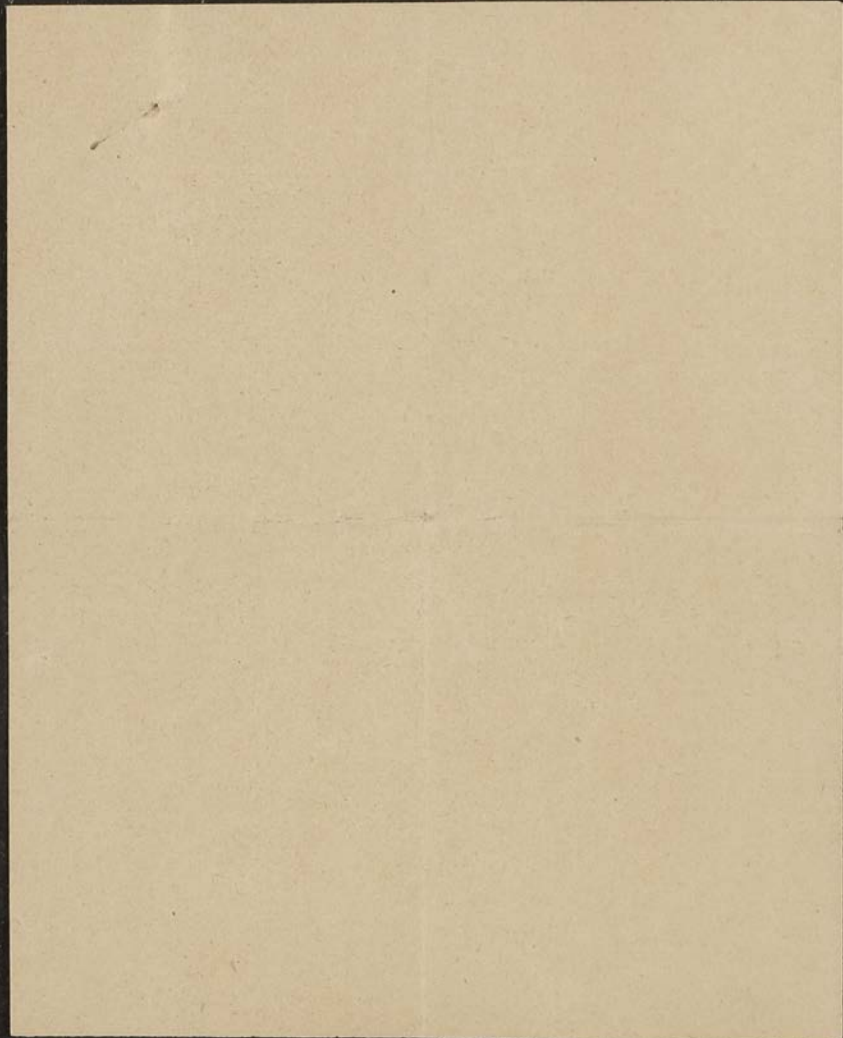


CANDIDAT RADICAL-SOCIALISTE

Benjamin ABRAM

MAIRE D'AIX

MEMBRE DU CONSEIL GÉNÉRAL



PRÉFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE

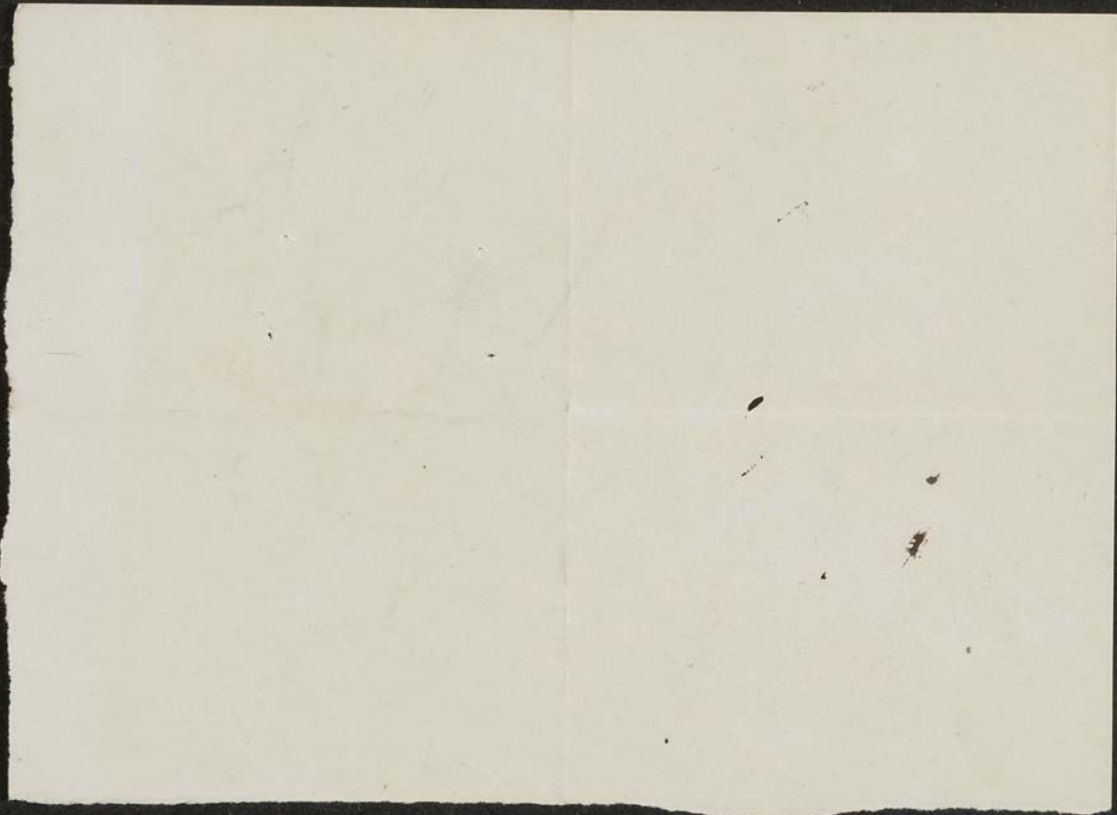
Lettre de Convocation

ÉLECTION SÉNATORIALE

Monsieur

T. Roux

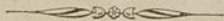
1^{er} Secteur



By
James
~~James~~
James

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. — Liberté, Égalité, Fraternité.

Elections Sénatoriales du 30 décembre 1894



CANDIDAT RADICAL-SOCIALISTE

Benjamin ABRAM

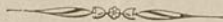
MAIRE D'AIX

MEMBRE DU CONSEIL GENERAL

Handwritten signature or scribble in dark ink on aged paper. The writing is highly stylized and illegible, possibly containing the name "L. J. ...".

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. — Liberté, Égalité, Fraternité.

Elections Sénatoriales du 30 décembre 1894



CANDIDAT RADICAL-SOCIALISTE

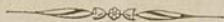
Benjamin ABRAM

MAIRE D'AIX

MEMBRE DU CONSEIL GENERAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. — Liberté, Égalité, Fraternité.

Elections Sénatoriales du 30 décembre 1894



CANDIDAT RADICAL-SOCIALISTE

Benjamin ABRAM

MAIRE D'AIX

MEMBRE DU CONSEIL GENERAL

Aix — Typ. et lith. Henry Ely

Y
L
S

PRÉFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE

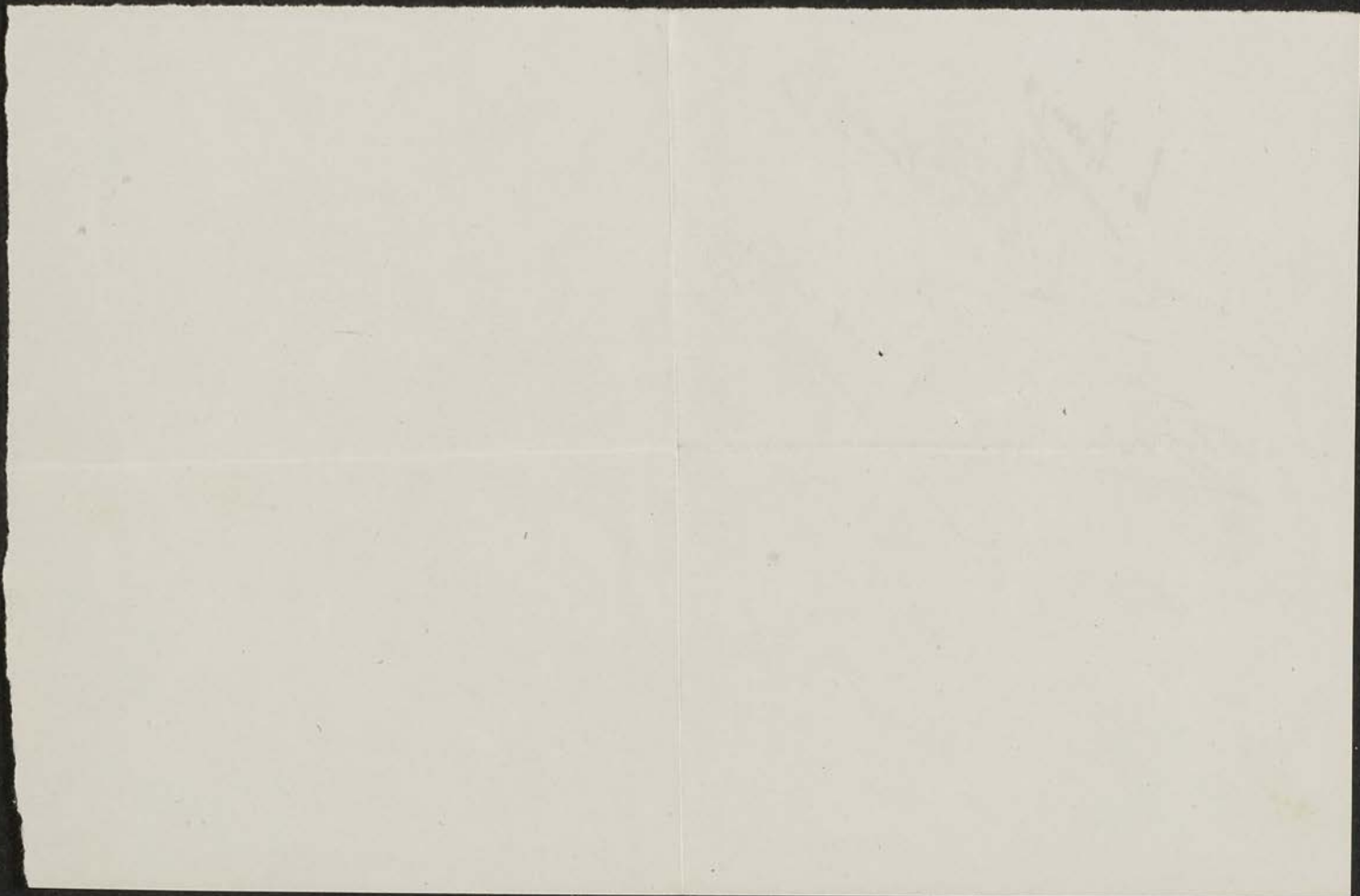
Lettre de Convocation

ÉLECTION SÉNATORIALE

Monsieur

M. Pons

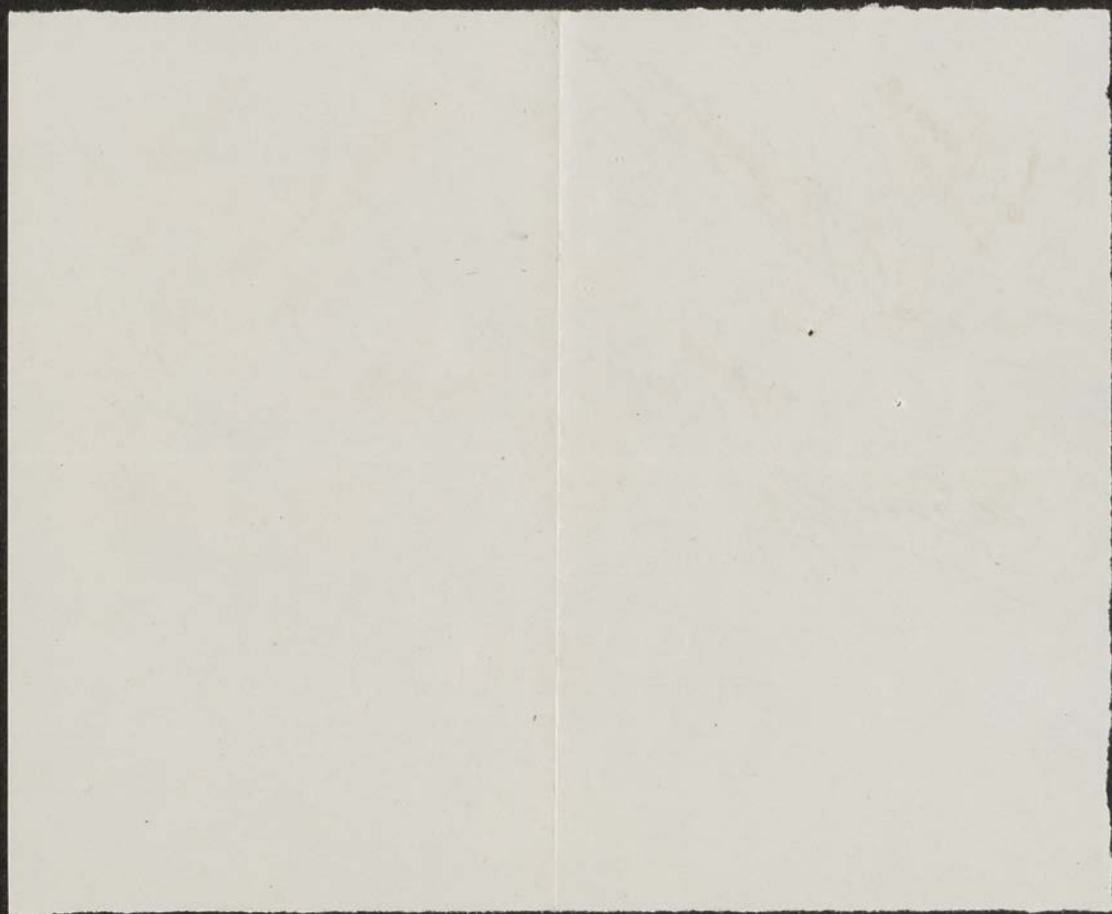
M. Pons



L. P. King

~~Wm. C. Garrison~~
~~Amos~~

~~Agnes~~
~~Wm. C. Garrison~~



L. W. W. W.

~~W. W. W. W.~~

W. W. W. W.

W. W. W. W.

PRÉFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE

Lettre de Convocation

ÉLECTION SÉNATORIALE

Monsieur

3. Nour

1. Nour

John Buntam

Baron

Bunam

C. Hinrich

J. J. Agnew



Élections Sénatoriales

du 30 Décembre 1894



FIRMIN GUILLEARD

CONSEILLER MUNICIPAL DE MARSEILLE

Imp. H. GUY Rue des 3 Mages, 21.-Marseille

The Guardians

Hammers

C. Collins

Levanth

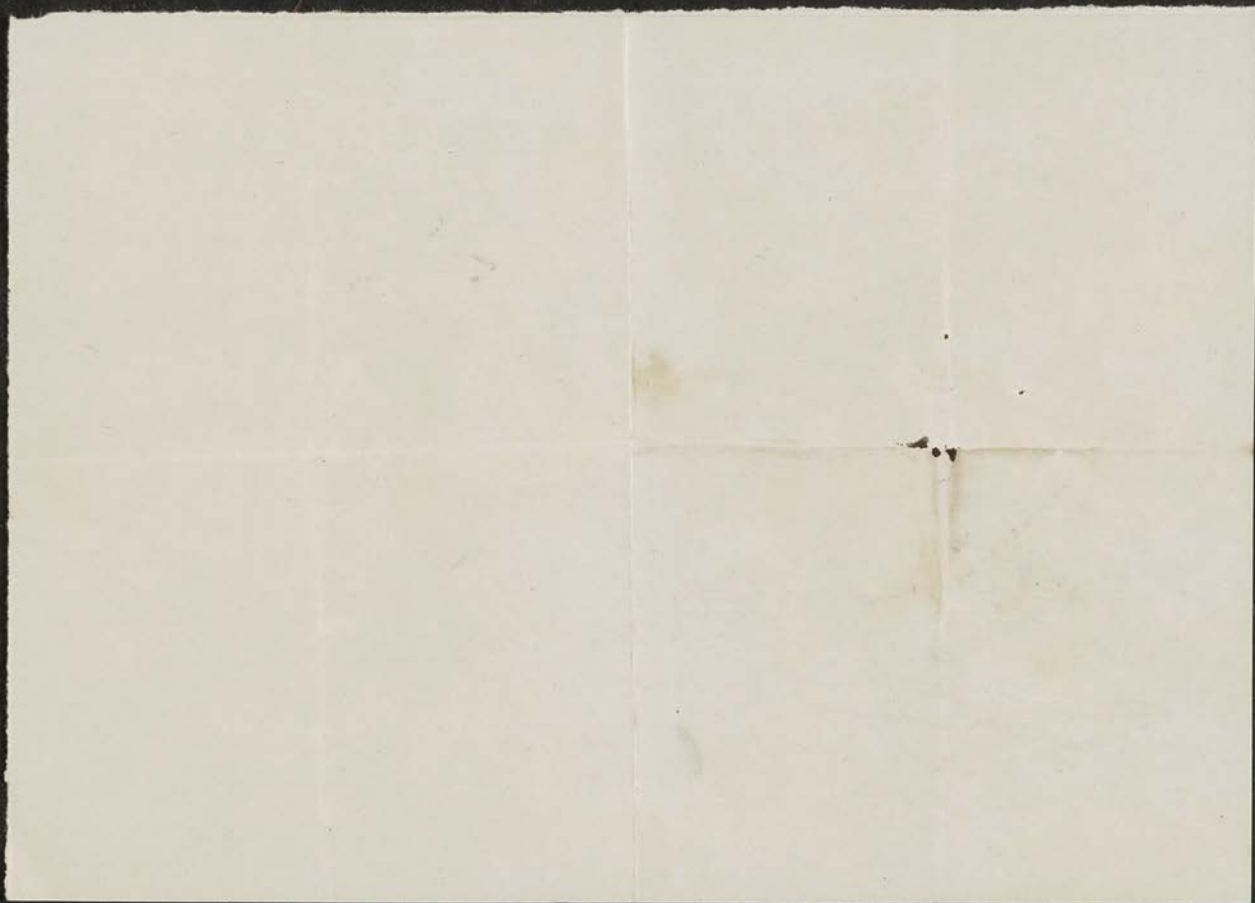
Amot

Agreeing

James G. Kimball

W. Lawrence

W. Lawrence



ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

(EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875 ET 9 DÉCEMBRE 1884.)

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le *9* décembre 189*4*.
à *Marseille*, pour élire *un* sénateur.

(1) Nom et prénoms du président du collège. — Président ou vice-président ou juge le plus ancien.

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze, le *trente* du mois de *décembre* nous (1) *de Rossi, Pierre, Président* du tribunal de première instance de *Marseille*, nous sommes rendu dans la salle du *Palais de Justice* à *huit heures du matin*, local désigné pour la réunion du collège électoral du département d'*et Bouches-du-Rhône* convoqué en vertu du décret du *9 novembre 1894* à l'effet d'élire *un* sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M.	<i>Oliver</i>	(<i>Vincent, C^{te} d'arr^t de Marseille</i>),	né le <i>8 septembre 1833</i>
M.	<i>Payan</i>	(<i>François, délégué d'Lyons</i>),	né le <i>23 mai 1839</i>
M.	<i>Hilaire</i>	(<i>Joseph, C^{te} gal de St Remy</i>),	né le <i>7 mars 1863</i>
M.	<i>Bernard</i>	(<i>Antoine, délégué d'Aix</i>),	né le <i>7 février 1864</i>

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. *Oliver Casimir* *délégué d'Aix* (———), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'organisation du sénat et les élections des sénateurs.

2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée par la loi du 9 décembre 1884;

3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;

4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;

5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;

6° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale;

7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en sections de vote, de la manière suivante (1) :

1 ^{re} Section, de la lettre	<i>A</i>	à la lettre	<i>I</i>	— 212	électeurs.
2 ^e Section, —	<i>J</i>	—	<i>Z</i>	— 202	—
3 ^e Section, —		—		—	—
4 ^e Section, —		—		—	—
5 ^e Section, —		—		—	—
6 ^e Section, —		—		—	—
7 ^e Section, —		—		—	—
8 ^e Section, —		—		—	—
9 ^e Section, —		—		—	—
10 ^e Section, —		—		—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 ^{re} SECTION	{	Président	M. (2) <i>Gérin Étienne, délégué de Noves</i>	
			M. <i>Chourame Maurice</i>	<i>S^t Rémy</i>
		Scrutateurs	M. <i>Durand Michel</i>	<i>Maufranc</i>
			M. <i>Gardanne Joseph</i>	<i>d'Arle</i>
		M. <i>Agnel Léon</i>	<i>d'Alleing</i>	
2 ^e SECTION	{	Président	M. <i>Millaud Jules</i>	<i>de Mouriez</i>
			M. <i>Gonbrand Manuy</i>	<i>S^t Rémy</i>
		Scrutateurs	M. <i>Bernaudoz César</i>	<i>d'Arle</i>
			M. <i>Kare Claude</i>	<i>so</i>
			M. <i>Gontier Louis</i>	<i>S^t Rémy</i>
3 ^e SECTION	{	Président	M.	
			M.	
		Scrutateurs	M.	
			M.	
			M.	
4 ^e SECTION	{	Président	M.	
			M.	
		Scrutateurs	M.	
			M.	
			M.	
5 ^e SECTION	{	Président	M.	
			M.	
		Scrutateurs	M.	
			M.	
			M.	

6^e SECTION {
 Président | M.
 Scrutateurs } M.
 M.
 M.

7^e SECTION {
 Président | M.
 Scrutateurs } M.
 M.
 M.

8^e SECTION {
 Président | M.
 Scrutateurs } M.
 M.
 M.

9^e SECTION {
 Président | M.
 Scrutateurs } M.
 M.
 M.

10^e SECTION {
 Président | M.
 Scrutateurs } M.
 M.
 M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *uno*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section	211	211		
2 ^e idem.....	200	200		
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
7 ^e idem.....				
8 ^e idem.....				
9 ^e idem.....				
10 ^e idem.....				
TOTAUX.....	411	411		

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETTINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETTINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETTINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				<i>Monier</i>	<i>Abram</i>	<i>Gulhard</i>	<i>Fontenille</i>	<i>a. Boyer</i>												
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 ^{re} Section	211	211	1	104	96	9	1													
2 ^e idem	200	200	4	88	98	9		1												
3 ^e idem																				
4 ^e idem																				
5 ^e idem																				
6 ^e idem																				
7 ^e idem																				
8 ^e idem																				
9 ^e idem																				
10 ^e idem																				
TOTAUX	411	411	5	192	194	18	1	1												

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits	414
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements	411
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes	411

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants	411
A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ⁽²⁾	5
RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés..	406
MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾	204

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu ⁽¹⁾

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Abram Benjamin	Cent quatre vingt quatorze	194
M. Momes Frédéric	Cent quatre vingt douze	192
M. Guilhard Fernand	dix huit	18
M. Fontenille	une	1
M. Boyer André	une	1
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....	Cinq	5

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.
Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. ⁽³⁾ *Aucun des candidats* ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue ~~le Président~~ *proclamé* ~~qu'il n'y avait lieu à un 2^e tour de scrutin.~~

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de *un* sénateurs ~~restant~~ à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à *une* heures.

Le Président

[Signature]

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

[Signature]

[Signatures]

2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus ⁽¹⁾

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à cinq heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....	<i>212</i>	<i>212</i>		
2 ^e idem.....	<i>199</i>	<i>199</i>		
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
7 ^e idem.....				
8 ^e idem.....				
9 ^e idem.....				
10 ^e idem.....				
TOTAUX.....	<i>411</i>	<i>411</i>		

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS reçus à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À											
				M. Bouice	M. Grand	M. Guillard	M. Maillière	M. J. Beyer	M.	M.	M.	M. Blanc	M.		
1 ^{re} Section.....	212	212	"	109	96	3	2	"						2	
2 ^e idem.....	199	199	"	93	103	"	1	1						1	
3 ^e idem.....															
4 ^e idem.....															
5 ^e idem.....															
6 ^e idem.....															
7 ^e idem.....															
8 ^e idem.....															
9 ^e idem.....															
10 ^e idem.....															
TOTAUX.....	411	411	"	202	199	3	3	1						3	

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....	414
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....	411
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....	411

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾	411
A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ⁽²⁾	3
RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....	<u>408</u>
MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾	<u>205</u>

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

	NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
		EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.	Mouier (Fédéric)	deux cent deux	202
M.	Abram (Benjamin)	Cent quatre vingt dix neuf	199
M.	Guilhard (Fémin)	Trois	3
M.	Reinieres (Léon)	trois	3
M.	Boyer (Antoine)	un	1
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
	Bulletins nuls (2).....	trois	3

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaires pour être élu.
Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. (3) *Aucun* des candidats ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue *le président* est proclamé *senateur* *il n'y avait lieu à un troisième tour de scrutin.*
Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diversés du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à sept heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d *un* sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à *Six* heures.

Le Président,

[Signature]

Le Secrétaire,

[Signature]

Les Membres du bureau,

[Signatures]

3^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à sept heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ci.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....	209	209		
2 ^e idem.....	198	198		
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
7 ^e idem.....				
8 ^e idem.....				
9 ^e idem.....				
10 ^e idem.....				
TOTAUX.....	407	407		

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
				<i>Monier</i>	<i>Abram</i>	<i>Guilhard</i>														
1 ^{re} Section	209	209		111	93	2														
2 ^e idem.....	198	198		97	101	"														
3 ^e idem.....																				
4 ^e idem.....																				
5 ^e idem.....																				
6 ^e idem.....																				
7 ^e idem.....																				
8 ^e idem.....																				
9 ^e idem.....																				
10 ^e idem.....																				
TOTAUX.....	407	407		208	194	2														

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits	414
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements..	407
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....	407

Ont obtenu ⁽¹⁾ :

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. <i>Monier Frédéric</i>	<i>deux-cent-huit</i>	<i>208</i>
M. <i>Abram Benjamin</i>	<i>cent-quatre-vingt-quatorze</i>	<i>194</i>
M. <i>Guilhard Firmin</i>	<i>deux</i>	<i>2</i>
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....	<i>trois</i>	<i>3</i>

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3) *Monier Frédéric*
ayant obtenu la pluralité des voix a été proclamé sénateur.

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

une protestation a été déposée sur le bureau par M. Fernand Fabre, conseiller Général d'Aix. - Cette protestation a été visée par les membres du bureau et annexée au présent procès-verbal.

Le vote de M. Francon, délégué de Marseille, n'a pu être admis par le bureau, ce délégué s'étant présenté après dix heures, le Président ayant déjà proclamé la clôture du scrutin.

Deux délégués de la commune de Graus se sont présentés pour voter à 10 h. 10, après la clôture du scrutin et n'ont pas été admis à voter.
Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à *onze* heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s 3 et 4, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

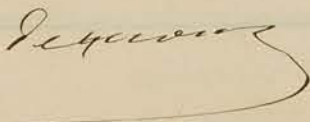
Sous les n°s 5 à 10, les feuilles de pointage;

Sous les n°s 11 ^{un pli} ~~contenant~~, les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

- Bulletins blancs..... 11
- Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante ... }
- Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître. }
- Bulletins sur papier non blanc..... }
- Bulletins portant des signes extérieurs..... }
- Bulletins divers..... }

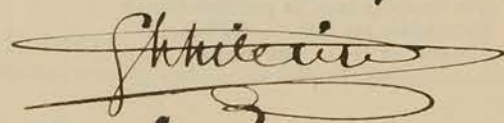
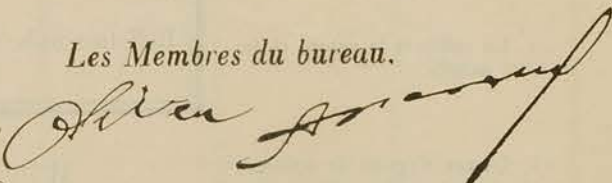

Enfin, sous les n°s 12 à *une* ~~les~~ ~~réclamations~~ ~~ou~~ ~~pièces~~ ~~diverses~~ dont le bureau a décidé l'annexion. ~~et dont le détail suit.~~

Le Président,



Les Membres du bureau.

Le Secrétaire,



M. Monier (Frédéric)

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 30 Décembre 1894.

(3^e tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits	414
Nombre des votants	407
Nombre des suffrages exprimés	407

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Monier

Prénoms : Frédéric

Qualification, profession, etc. : Industriel, maire d'Eyguières, conseiller général du canton d'Eyguières, président de la Commission départementale, ancien membre de la Chambre de Commerce de Marseille, chevalier de la Légion d'honneur.
Date de la naissance : 24 avril 1842

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu 208

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Abram (Benjamin)	194
M. Guilhard (Firmin)	2
M.	
M.	
Divers, bulletins nuls ou voix perdues	3
TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne . .	407

11-65-93

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- fragés obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.	
<i>Arrondissement de Marseille</i>						
<i>Canton d'Aubagne</i>						
<i>Aubagne</i>	<i>Leissire (François)</i>	<i>Accepté</i>	<i>Selon (Eugène)</i>	<i>Accepté</i>		
	<i>Pissière (Eudovic)</i>	}	<i>Licard (Joseph)</i>	<i>id</i>		
	<i>Maurin (Nicolas)</i>					
	<i>Long (Victor)</i>					
	<i>Niquel (Joseph)</i>					
	<i>Jayne (Malachie)</i>					
	<i>Simien (Eugène)</i>					
	<i>Lafond (Joseph)</i>					
	<i>Arnaud (Alexis)</i>					
<i>Cuges</i>	<i>Long (Augustin)</i>			<i>Feraud (Pierre)</i>		
	<i>Cal (Baptiste)</i>					
<i>Jemenois</i>	<i>Verlaque (Gabriel)</i>		<i>Gaubert (Pierre)</i>			
	<i>Romanis (Basimier)</i>					
<i>La Penne</i>	<i>Crucy (Marinus)</i>		<i>Pourrière (Antoine)</i>			
	<i>Demolens (Henri)</i>					

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.		
<i>Canton de La Ciotat</i>							
<i>Cassis</i>	<i>Savon (Joseph)</i> <i>Revest (Justin)</i> <i>Alligre (Xavier)</i>	}	<i>Simien (Charles)</i>	}			
<i>Ceyreste</i>	<i>Jeanblanc (Romain)</i> <i>Julien (Henri)</i>		<i>Cruvellier (Augustin)</i>				
<i>La Ciotat</i>	<i>Feraud</i> <i>Pruvost</i> <i>Reymier</i> <i>Seblane</i> <i>Musl</i> <i>Reboul</i> <i>Cricon</i> <i>Fabre</i> <i>Ricaud</i> <i>Baquai</i> <i>Zara</i> <i>Vallée</i>		<i>Pinet</i> <i>Blanc</i> <i>Laurençon</i>				
<i>Roquefort</i>	<i>Bonifay (François)</i> <i>Agnel (Valentin)</i>		}		<i>Jubert Lambert</i>	}	
<i>Canton de Marseille</i>							
<i>Marseille</i>	<i>Carassonne</i> <i>Collombel</i>		}		<i>Mitibel</i> <i>Faussemille</i>	}	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Marseille (suite)	Furby	accepté	Cotty	accepté	
	Février	}	Billon	}	
	Berard	}	Vaulbert	}	
	Coulet	Refusé		}	
	Milan	accepté		}	
	Lamy	}		}	
	Poullain	}		}	
	Guilhard	}		}	
	Belugou	}		}	
	Grivel	}		}	
	Nègre	}		}	
	Francou	}		}	
	Limon	}		}	
	Chalvet	}		}	
	Flayol	}		}	
	Journet	}		}	
	Martino	}		}	
	Cheyron	}		}	
	Cadenat	}		}	
	Billiotet	}		}	
	Cressaud	}		}	
	Delaque	}		}	
Allauch	Delestrade (marcel)	}	Etienne (Louis)	}	
	Fouque (Pascal)	}	Fouque (mathieu)	}	
	Jouve (Léon)	}		}	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Allauch (suite) Canton de Roquevaire	Ciran (3 ^{te}) Michel (marinus) Finatel (joseph)	accepté ~ ~ ~		accepté ~ ~ ~	
Auriol	Grimaud (aug ⁱⁿ) Ravel (le mothe) Roubert (andré) Pascou (Victor) Martin (Ferd ²) Dupuy (Rugien)	~ ~ ~ ~ ~ ~	Boyer (jerôme) Suzann (marinus)	~ ~ ~ ~ ~ ~	
Belcodène	Feraud (Celestin)	~	Collomb (Celestin)	~	
La Baurin	Suzann (marinus) Imbert (joseph)	~ ~	Boyer (Léon)	~ ~	
La Destrousse	Jouve (marinus) Ferrand (Lucien)	~ ~	Curaat (Sylvain)	~ ~	
Girasque	Mouster (Stanis) Cariis (Valentin)	~ ~	Kuiller (justin)	~ ~	
Peyrier	Olivier (justin) Suzann (Henri)	~ ~	Maurin (Louis)	~ ~	
Roquevaire	Fabre (Auguste) Giraud (joseph) Caillol (Alexis) Olivier (Rugien) Nègre (joseph)	~ ~ ~ ~ ~	Long (François) Gouret (Augustin)	~ ~ ~ ~ ~	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Roquvair (suite) St-Sauvain	Long (Joseph) Jaquet (Ezane) Rebuffat (Grappin) Maurin (Félix)	accepté	Bigaud (J.B ^{te})	accepté	
Arrondissement d'Aix					

Canton d'Aix					

Aix	Olive Giraud Jaubert François Jaune Bernard Cartoux Maurier Blache Fénières Gardanne Dionne	accepté	Rayon Monin Luvet		
St-Marc	Bus (J.B ^{te})		Bonfillon (Pierre)		
Cholonet	Venture (Charles) Marroc (marcelin)		Ferrat (Lion)		
Vauvenargues	Chorame (Ferd ²)		Arnaud (Albéric)		
Venelles	Coulet (Henri)		Amayenc (Fais)		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Vinelles (sainte)	Clément (Pierre)	accepté			
Équilles	Reynaud (marin) Marroc (François)	}	Caire (othou)	Refusé	
Meyrieuil	Bourelly (jacques) Couton (justin)	}	Loubaud (François)	accepté	
Canton de Berre					
Berre	Gautier (aug ^{te}) Pfluger (Polydore) Castellas (Théodore)	}	Manolas (Louis)	}	
Lafare	Moustan (Gustave) Dor (Félix)	}	Laty (Bapt ⁱⁿ)	}	
Pognae	Constant (Louis) Baret (Paulin)	}	Reynois (hippol.)	}	
Velaux	Imbert (martin) Bouty (Fidèle)	}	Durili (Pascal)	}	
Vintabren	Matheron (Léon) Rouard (Pierre)	}	Cauvet (marcelin)	}	
Vitrolles	Rouard (Vital) Conte (g. B ^{te})	}	Dehuil (Louis)	}	
Canton de Gardanne					
Bouc	Hivies (Paul) Illy (Félien)	}	Roche (aug ^{te})	}	
Cabriès	Bérard (Joseph)	}	Beringer (jean)	}	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Cabries (suite)	Gazel (Eugène)	accepté		accepté	
Gardanne	Poussel (Léon)	}	Dehuil (3 ^{ts})	}	
	Bonignour (3 ^{ts})	}	Poussel (Félix)	}	
	Jaubert (Adolphe)	}		}	
	Richard (Lucien)	}		}	
	Seard (Auguste)	}		}	
	Samat (Antoine)	}		}	
Mimet	Piston (Joachim)	}	Maurin (3 ^{ts})	}	
	Nicolas (Justinien)	}		}	
Les Pennes	Rolland (3 ^{ts})	}	Panisson (Louis)	}	
	Mauret (Antoine)	}		}	
	Michel (Marius)	}		}	
Septèmes	Raphael (Désiré)	}	Bouvilly (Marius)	}	
	Seard (Joseph)	}		}	
	Brimond (Marius)	}		}	
Simiane	Mirentier (Elisée)	}	Mihière (3 ^{ts})	}	
	Mihière (Antoine)	}		}	
Canton d'Istres					
Fos sur Mer	Gautier (Emile)	}	Phion (Victor)	}	
	Fumet (Jean)	}		}	
Istres	Philippon (Auguste)	}	Terre (Pierre)	}	
	Courmefort (Fernand)	}	Giraud (Celestin)	}	
	Maurel (Casimir)	}		}	
	Gautier (Celestin)	}		}	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.	
Istres (suite)	Maurul (Philippe) Berthon (André)	accepté		accepté		
St Chamas	Tarnique (Marius) Darbes (Edouard) Beuf (Aman)			Lauvergnon (Auguste)		
St Mitre	Jauras (Zozime) Imbert (Louis)			Povier (Andrieux)		
Canton de Lambesc						
Charleval	Cornillon (Antoine) Giraud (Gustave)			Vigier (André)		
Lambesc	Mandier (Siopold) Deyme (Gustave) Lee (Auguste)			Jean (Joseph)		
Rognes	Amphoux (Louis) Charnaud (Jean)			Michel (Hilarion)		
La Roque d'Anthéron	Roche (313 ^{te}) Giraud (Alexandre)			Libre (Hippolyte)		
St Cannat	Guès (Antoine) Giraud (Xavier)			Michel (Gustave)		
St-Etienne Janson	Latil (Paul)			Jourd'ou (Siopold)		
Canton de Martigues						
Carré le Rouet	Olivier (Daniel) Laurent (Marius)		Fouquier (André)			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Château-neuf-les- Martigues	Moustie (Jules) Feraud (3. B ^{te})	accepté	Olive (Gervais)	accepté	
Gignac	Chabran (Josephin) Gouiran (Léon)		Reynard (Victorien)		
Marignac	Amavet (Léon) Queidon (Joseph) Combe (Ernest)		Bérard (Marius)		
Martigues	Degut Merlat Audibert Mille Lournet Chyllan (André) Chyllan (Savaent) Roux Mistral		Sabatier (Jean) Raymondou		
Port de Bouc	Laudrieux (Ant.) Favier (Grégoire)		Bonnet (Fernand)		
Le Rouc	Gouiran (Théophile) Gilles (Louis)		Gouiran (François)		
St-Victoret Canton de Peyrolles	Amphoux (3. B ^{te})		Amphoux (Alex ^{dre})		
Jougues	Arbaud (André) Thus (Louis)		Cramier (Marius)		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.		
Jaucques (suite)	Sauvat (gules)	accepté		accepté			
Meyrargues	Devanis (marcelin)	}	Roux (albert)	}			
	Reynard (3 ^{B^{te}})						
Peyrolles	Bachelard (H ^{te})		Lyme				
	Latil (Félien)						
Le Puy St Sépandre	Ortaud (Louis)		Ferrin (auguste)				
	Paul (augustin)						
St Paul les Durans	Gazel (3 ^{B^{te}})		Caillat (Paul)				
Canton de Salon							
Aurons	Allemand (joach.)		}		Clere (Louis)	}	
La Barber	Chauvet (Louis)				Laire (martial)		
Cornillon	Florens (Cyprien)	St Etienne (Lion)					
Grans	Jaufret (Victor)	Fiquière (marins)					
	Bernard (michel)						
	Ruilla (Ferdinand)						
Lançon	Giraud (marins)	Noën (marins)					
	Pouvière (Joseph)						
Miramas	Sauvaire (marins)	Corty (François)					
	Baron (Clément)						
Pelissanne	Gautier (Lucien)	Courreth (Sazari)					
	Estienne (Henri)						
	Hermitte (Gustave)						
Salon	Péssier (Antoine)	Boy (marins)					
	Garin (Bapt ^{iste})	Boy (Pascal)					

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Salon (suite)	Reynaud (Louis) Piol (Laurent) Barielle (Joseph) Darbes (Mathieu) Coulomb (Laurent) Anastay (Alfred) Lissier (Henri)	accepté		accepté	
Canton de Crest					
Beaureueil Chateaufort Fuvac Rochefort	Gautier (Etienne) Michel (François) Barthilemy (Albert) Jourdan (Marcel) Etienne (Edouard)		Verlaque (Alexandre) Vidal (Henri) Coulomb (Pierre)		
Peynier	Lautour (Joseph) Michel (Etienne)		Langier (Marius)		
Puylobier	Loubon (François) Paul (Siméon)		Nigaud (Joseph)		
Roussot	Nigrel (Fortuné) Nigrel (Léon)		Sol (Léon)		
St Antonin Crest	Long (Louis) Villemus Luppy Meisel Baur		David (Antoine) Etienne (Victor) Brignol (Marius)		


NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Crete (suite)</i>	<i>Michel Négre</i>	<i>accepté }</i>	<i>Arrondissement d'Orles</i>		
<hr/>					
<i>Canton d'Orles</i>					
<i>Orles</i>	<i>Jambon Cabment Blanc Daumas Cardieu Bernaudou Vare Duffaud Tablier</i>	<i>accepté }</i>	<i>Bousquet (Pégime) Baudillon Boucalary</i>	<i>accepté }</i>	
<i>Fontvieuille</i>	<i>Marion (Raymond) Baudin (honoré) Bichet (Jacques) Fuyrol (Louis) Charrière (Auguste) Arnaud (Pierre)</i>	<i>}</i>	<i>Viaud (Lion) Brimond (Jean)</i>	<i>}</i>	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.	
<i>Canton de Chateaurenard</i>						
<i>Barbentane</i>	<i>Fontaine (y B.)</i> <i>Fontaine (jean)</i> <i>Chaix (y B.)</i> <i>Pigeon (thiophile)</i> <i>Oyme (Pierre)</i> <i>Giraud (Cyrille)</i>	<i>accepté</i>	<i>Vernet (antoine)</i> <i>Trignon (Pierre)</i>	<i>accepté</i>		
<i>Chateaurenard</i>	<i>Bigonnet (Fois)</i> <i>Fabre (marins)</i> <i>Niel (michel)</i> <i>Ferrier (Pierre)</i> <i>Routon (Louis)</i> <i>Villan (napoleon)</i> <i>Mouret (Blaise)</i> <i>Ginoux (jean)</i> <i>Jouirand (antoine)</i>		<i>Roche (Joseph)</i> <i>Gaud (Pierre)</i>			
<i>Eyragues</i>	<i>Roux (Philippe)</i> <i>Mollard (gratien)</i> <i>Audibert (aubin)</i>		<i>Laguel (Baudile)</i>			
<i>Graveson</i>	<i>Chamois (jean)</i> <i>Petit (henri)</i> <i>Pouzon (auguste)</i>		<i>Crestin (auguste)</i>			
<i>Noves</i>	<i>Gerin (Etienne)</i> <i>Fortune (joseph)</i>		<i>Martin (joseph)</i>			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Noves (suite) Rognonas Canton d'Eyguières	Paulhan (Antoine) Guyon (J.B ^{te}) Lagier (Germain)	accepté	Augery (Claude)	accepté	
Allains	Agnel (Léon) Barbaroux (Louis)		Roche (Joachim)		
Aureille	Bertrand (Gustave) Gibaud (Laurent)		Abra (Adrien)		
Eyguières	Fayan (François) Ricard (Albert) Fouque (Julien)		Giraudon (Louis)		
Lamanon	Auguier (François)		Daumas (Jean)		
Mallemort	Lion (Paul) Ferrand (Joseph) Durieu (Antoine)		Jourdan (Léon)		
Vernègues Canton d'Orgon	Reyre (Clément)		Vician (Alphonse)		
Cabannes	Boyer (Pierre) Lapeyre (Sébastien) Aubergier (Barthil.)		Chuy (Henri)		
Eyguatières	Bauer (Marius) Chabaud (Alphonse)		Isnard (Joseph)		
Mollèges	Mare (Joseph)		Lauré (François)		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Molleges (suite)	Lambertin (Joseph)	accepté		accepté	
Orgon	Gayet (Alexandre)		Briguiet (Julien)		
	Vert (Alexandre)		Liardet (Alexis)		
	Briguiet (Marie)				
	Grégoire (Joseph)				
	Faure (Simon)				
	Boues (Fortuné)				
St-Audiol	Millet (François)		Gaurdin (Fortuné)		
	Moulin (Lucien)				
Senas	Barthélemy (Nicolas)		Martin (Louis)		
	Audibert (Auguste)				
	Astier (Gules)				
Verquères	Ricard (Honoré)	Gigoy (Doris)			
Canton de St-Maries					
	St-Maries Peyron (Paul)		Expelly (Joseph)		
	Pioch (Honoré)				
Canton de St-Pierre					
Les Baux	Verpiaz (Vincent)		Patin (Justin)		
Maillanne	Sillamand (Marins)		Cardier (Henri)		
	Brestin (Jean)				
Mauranne	Maire (Marcelin)		Arnaud (Antoine)		
	Durand (Michel)				
Mauries	Millaud (Gules)		Chauvin (Léopold)		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.	
Mouviés (suite)	Roque (Joseph)	accepté		accepté		
	Gilles (François)					
Paradou	Martin (Pierre)			Graugnard (Henri)		
	Allemand (Louis)					
St-Remy	Vidau (Joseph)			Bonnet (François)		
	Courtet (Auguste)			Babasse (Dominique)		
	Sabatier (Pierre)					
	Goutier (Louis)					
	Roumanilh (Jean)					
	Barbier (Pierre)					
	Roumier (Charles)					
	Gondrand (Marius)					
	Laurance (Maurice)					
Canton de Carascou						
Boulbon	Béchet (Louis)		Buvard (Stienne)			
	Gilles (Bienvenu)					
Masblanc	Mauche (Joseph)		Lourrette (Marcelin)			
Mizargues	Le comte de Régis		Artaud (Joseph)			
Carascou	Roque (Marius)		Sève (Michel)			
	Berlandier (François)		Gouvernet (Nicolas)			
	Roustan (Pierre)					
	Osbert (Nicolas)					
	Martin (Jean)					
	Bonney (Joseph)					

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Carascon (suite)</i>	<i>Benaud (Prosper) Blanc (Jacques) Court (Mathieu)</i>	<i>accepté ? ?</i>			
<hr/> 					

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
/					

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A *Marseille*, le *1^{er} Décembre* 1894.

Le PRÉFET des BOUCHES du RHONE
PAR DÉLÉGATION
LE CONSEILLER DE PRÉFECTURE



7

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
1	Abram (Benjamin)	Conseiller général (Lambesc)		
2	Achard (Lucien)	délégué de Gardanne	Séverin-Poussel	
3	Agnel (Léon)	J. d'Allouin	Roche (Josephin)	
4	Agnel (Valentin)	J. Roquefort	Julien Lambert	
5	Aillaud (Eugène)	Conseiller général (Fos)		
6	Allegre (Eugène)	délégué de Cassis	Simon (Charles)	
7	Allemand (Josephin)	J. d'Aurons	Clément Louis	
8	Allemand (Louis)	J. Paradou	François Henri	
9	Amarat (Casimir)	J. Marignane	Berard (Marcel)	
10	Amphoux (Jules)	J. St-Dictot	Amphoux (Alfred)	
11	Amphoux (Léon)	J. Rogues	Michel (Hilarié)	
12	Anastay (Alfred)	J. Salon	Roy (M ^{me}) Boy-Séverin	
13	Arnaud (André)	J. Jacques	François Marin	
14	Arnaud (Alexis)	J. Aubagne	Salon-Séverin	
15	Arnaud (Pierre)	J. Fontvieille	Pierre-Brunaud	
16	Arnaud (Serafin)	Conseiller d'arr. (Arles-Ouest)		
17	Artaud (Léon)	délégué de Tey	Perrin Auguste	
18	Arveux (François)	Conseiller d'arr. (Gardanne)		
19	Astier Jules	délégué de Sias	Martin (Léon)	
20	Aubergier (Barthélémy)	J. de Cabanes	Thuy (Henri)	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
21	Audibert Aubin,	délégué d'Esraque,	Lagud (Baudle)	
22	Audibert Auguste	— Séas	Martin Louis	
23	Audibert Fernand,	— Martiques	Sebatien - Ragnaudon	
24	Aubert Nicolas	— Tarascon	Sève - Gouvernet	
25	Augnier (Fou)	— Lamanon	Aumar Jean	
26	Ayme Pierre	— Barbentane	Vernet - Serignon	
27	Bachelard (Hippolyte)	— Peyrolles	Eyrie	
28	Bagna-Louis	— La Ciotat	Pist-Blanc Lauracou	
29	Barbaroux Louis	— Allais	Roche (Joachim)	
30	Barbier Pierre,	— St-Rémy	Bouquet-Rabasse	
31	Baret (Poli),	2 ^e gal. de Fets		
32	Baret Paulin,	délégué au Regnac	Reynoir (Hippolyte)	
33	Barville Joseph,	— Salon	Boy (M ^{me}), Boy Garnal	
34	Baron (Eugène)	— Quiramas	Corty (Fou)	
35	Baron Gabriel,	par gal. de Fets Nord		
36	Barthelemy (Albert)	délégué au Turcan	Coulaud Pierre	
37	Barthelemy (Nicolas)	— Séas	Martin Louis	
38	Baudin (Honoré)	— Fontvieille	Vinard et Brenaud	
39	Baut (Aristide)	— Fets	Etienne et Brignol	
40	Bechet Jacques	— Fontvieille	Périd et Brenaud	
41	Bechet Louis	— Boulbon	Burazard (Etienne)	
42	Belugou (Léon)	— Marseille	Fontvieille - Coty-Bella - Vauvert	
43	Benard (Prosper)	— Tarascon	Sève - et Gouvernet	
44	Bérard (Augustin)	— Marseille	Fontvieille - Coty-Bella - Vauvert	
45	Bérard Joseph,	— Cabrier	Boisongier (Jean)	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
46	Boulandier (Jés.)	député - Tarascon	Tève - Gouvernet	
47	Bernard (Antoine)	- Aix	Brayon - Nivins - Jurral	
48	Bernard (Michel)	- Grans	Figuera (Nivins)	
49	Bernardou (Evar)	- Arles	Bouquet - Baudillon - Boucalary -	
50	Berthon André	- Istres	Terre Grand	
51	Bertrand (Gustave)	- Aureille	Obra (advers)	
52	Bignonnet (Jés.)	- Châteauneuf - Renaud	Roche - Gaud	
53	Billiotet Antoine	- Marseille	Toutouille - Colly - Billon - Vaubert	
54	Blach (Narc)	- Aix	Brayon - Nivins - Jurral	
55	Blanc (Narc)	2 ^e d'arr ^t - La Ciotat	"	
56	Blanc (Jean)	député - Arles	Bouquet Baudillon Boucalary	
57	Blanc (Jacques)	- Tarascon	Tève - Gouvernet	
58	Bouff (Eman)	- St-Chamas	Lauvergue (Auguste)	
59	Bouffay (Jés)	- Roquefort	Julien (Vaubert)	
60	Bouffoy (Joseph)	- Tarascon	Tève - Gouvernet	
61	Bouffet (Edouard)	2 ^e d'arr ^t - Marseille	"	
62	Bouer (Narc)	député - Eyglarès	Trava (Jés)	
63	Boungouard (Jés)	- Gardanne	Selent - Jurral	
64	Bouer (Fortune)	- Orgon	Requer - Lardet	
65	Bouge Auguste	depute	-	
66	Bourelly (Jacques)	député - Puyon	Loubane (Jés)	
67	Bouquet (Pierre)	- Arles	Bouquet - Baudillon Boucalary	
68	Bouty (Fédéric)	- Velours	Duvilly (Basal)	
69	Boyer Antoine	depute de Marseille	"	
70	Boyer (Joseph)	2 ^e d'arr ^t - Aix Sud	"	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
71	Boyer Marie	député de Cabanes.	Thuy (Henri)	
72	Brenoud (Marius)	—	Septèmes Bourrielle (Marius)	
73	Breguier Marie	—	Orgon. Breguier- Lardet	
74	Buis (y. B.)	—	St-Marc Boufillon (Pierre)	
75	Cadenat (Bernard)	—	Marsaille Fontouille Cally-Billon- Haultbert.	
76	Caillat (Albert)	—	Rognavaire Long- gueret	
77	Cava (F.)	2 ^e gal. de Berre	"	
78	Cal, Baptiste	député - Cuges	Feraud Pierre	
79	Calment Nicolas	—	Arles. Bouquet- Baudillon Boucalary.	
80	Car (y. B.)	2 ^e Jarr. - Jots	"	
81	Carès Valentin	député - Jéouque	Ventler Guthier	
82	Carcaissous (Marius)	—	Marsaille Fontouille Cally-Billon Haultbert.	
83	Cartier Amable	2 ^e gal. Jéouque	"	
84	Cartoux (F.)	député - Aix	Brayon-Murieu Purval	
85	Carrière Jean	2 ^e Jarr. de Marsaille	"	
86	Castellas Théodore	député - Berre	Stavolas Louis	
87	Carnaud Maximilien	2 ^e gal. de Marsaille	"	
88	Chabaud (y. B.)	député - Eygalvières.	Maard (F.)	
89	Chabran (y. B.)	—	Jéouque Reynaud Victorien	
90	Chabrand Marius	2 ^e Jarr. - Châteauneuf	"	
91	Chalact (F.)	député de Marsaille	Fontouille Cally-Billon Haultbert.	
92	Chamois (Jean)	—	Graveson (Cristini) (Auguste)	
93	Champion (F.)	2 ^e Jarr. - Marsaille	"	
94	Chaix (y. B.)	député - Barbentane	Vernet- Le Regnier	
95	Chamot Amable	2 ^e gal. de Marsaille	"	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
96	Charvère (Auguste)	délégué Toutainville	Véaud - Breinoud.	
97	Chauvet (Louis)	La Barberie	Caure Martial	
98	Cheillan (André)	Marquies	Sabatier - Remondou -	
99	Cheillan (Laurent)	J ^e	J ^e	
100	Chevillon (Joseph)	Député de Marsaille	"	
101	Cheysson (Bernard)	délégué - Marsaille	Toutainville - Coty - Billou Vauclert	
102	Chassand (Jean)	Rogues	Michel (H. Laroche)	
103	Clamou (Mathieu)	Orles	Bouquet - Baudillon Boucalary.	
104	de Clapiers (Gaston)	C ² gal Orles	"	
105	Clement (Pierre)	délégué - Venelles	Amayene (J ^e)	
106	Collombel (Marin)	Marsaille	Toutainville Coty - Billou Vauclert	
107	Combes (Ernest)	délégué - Marignac	Berard (Marin)	
108	Constant (Louis)	Rogues	Reynier (H. Laroche)	
109	Couté (J. B. L.)	Vitrolles	Delcoul (Louis)	
110	Corcollon (Antoine)	Charceac	Reyer (André)	
111	Coste (Joseph)	C ² d'Orles St Rémy	"	
112	Coulet (Henri)	délégué - Venelles	Amayene (J ^e)	
113	Couloub (Laurent)	Salon	Boy (Marin) Boy (Rascal)	
114	Coulou (J ^e)	Pyglaube	Rigaud (Joseph)	
115	Court (Mathieu)	Parasson	Sève - Gouvernat	
116	Couton (Juste)	Reynier	Loubeyre (J ^e)	
117	Crestin (Jean)	Mailhac	Lardien (Henri)	
118	Barbès (Edouard)	St Chama	Sauvagnac (Auguste)	
119	Barbès (Mathieu)	Salon	Boy (Marin) Boy (Rascal)	
120	Barnas (Louis)	Orles	Bouquet Baudillon Boucalary	

11-66-93.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
121	Decanis (Marcellin)	délégué - Mayenne	Roux (Albert)	
122	Decoms (Joz)	- Aiz	Mayou - Marcin Tuvral	
123	Dejout (Lucien)	- Martigné	Sebatier - Raymondon	
124	Delague (Auguste)	- Marault	Foutruelle Coty - Billa Vauclair	
125	Delacalle (Louis)	Pr. d'arr. de Lambese	"	
126	Delétrade (Marcel)	délégué - Alland	Etienne - St. ... Touqua	
127	Delenil (Yves)	Pr. gal. de Jardanne	"	
128	Delieu (René)	Pr. d'arr. de (Etré)	"	
129	Demolins (Henri)	délégué - La Roche	Pournier Autouin	
130	Dejus (Gustave)	- Lambese	Jean (J.)	
131	Dor (Pier)	- La Fare	Loty (Christian)	
132	Duffaud (Léon)	- Arles	Bousquet Baudouin	
133	Dupuy (Eugène)	- Arvant	Boucalary Boyer - Eugène	
134	Durand (Armand)	- Moursanne	Armand (Antoine)	
135	Durieu (Antoine)	- Mallemont	Jourdan Eugène	
136	Etienne (Edouard)	- Tussan	Cau Louis (Pierre)	
137	Estienne (Henri)	- Sévigne	Tourette (Léon)	
138	Estier (Auroley)	Pr. gal. de Marault	"	
139	Fabre (Auguste)	délégué - Rogues	Loug Gurret	
140	Fabre (Jouard)	Pr. gal. d'Aix	"	
141	Fabre (Jean)	délégué - La Chapelle	Picot - Blanc - Laurens	
142	Fabre (Marin)	- Château Rouard	Roche - Gaud	
143	Favre (Léon)	- Orgny	Brequey - Liardet	
144	Folix (Julien)	Pr. d'arr. de d'Éggenes	"	
145	Franco (Antoine)	délégué - La Chapelle	Picot - Blanc Laurancey	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
146	Terrand Celestin	Belgique - Belvédère	Collomb Celestin	
147	Terrand Joseph	Châteauvieux	Allier Gervais	
148	Terrand Joseph	Les Marais Moullemont	Javillon Gervais	
149	Terrand Eugène	La Fère	Turcat Gervais	
150	Terrier Gervais	Port de Boue	Bourot Gervais	
151	Terrier Jules	Château Renard	Kache Gaud	
152	Terriers Jules	Aix	Rayon - Mouri Turral	
153	Thoussier Simeon	C ² J ² de Marseille	"	
154	Thoyot Théodore	Magne - Marseille	Toutouille Coty - Bellon	
155	Florens Cyprien	Comillon	Dauvent Léon	
156	Toutaine Jean	Barbentane	Vernot Gervais	
157	Toutaine Joseph	Id.	Id.	
158	Tortue Joseph	Noves	Marin Gervais	
159	Touque Jules	Eyguier	Giraudon (Jean)	
160	Touque Paral	Allauch	Steno - Touque - Mathieu	
161	Trancos Césaire	Marseille	Toutouille Coty - Bellon	
162	Trancou Auguste	Aix	Dauvent - Rayon - Mouri Turral	
163	Tumelet Jean	Tos	Thion (Victor)	
164	Turby Alain	Marseille	Toutouille Coty - Bellon	
165	Garcin Baptiste	Alon	Dauvent Boy - Marin Boy - Paral	
166	Gardanne Joseph	Aix	Rayon - Mouri Turral	
167	Gastuel Léon	C ² J ² de Marseille	"	
168	Gautier Auguste	Arles - Berre	Staville (Jean)	
169	Gautier Celestin	Arles	Terre - Giraud	
170	Gautier Eugène	Tos	Thion (Victor)	

11-66-93.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
121	Gautier (Etienne)	délégué - Bennes	Verlogue (Alphonse)	
122	Gautier (Lucien)	- Bennes	Tourrette (Léon)	
123	Gayet (Alexandre)	- Orgon	Brague (Léon)	
124	Gazel (Eugène)	- Cabris	Berenger (Jean)	
125	Gazel (J.B.)	- St Paul	Callat (Paul)	
126	Gerin (Etienne)	- Roues	Marthe (Joseph)	
127	Gibaud (Camille)	- Aurville	Abra (Adrien)	
128	Gilles (Bernard)	- Boulbon	Buravand (Etienne)	
129	Gilles (J.B.)	- Rouvies	Chavain (Joseph)	
130	Gilles (Louis)	- La Roche	Gouran (J.B.)	
131	Giroux (Jean)	- Chateau	Koch-Gaud (J.B.)	
132	Giraud (Eugène)	- Barbentane	Vernot (Léon)	
133	Giraud (Juste)	- Charlevat	Veyre (André)	
134	Giraud (Joseph)	- Ragnac	Loug (Gourret)	
135	Giraud (Marcel)	- Lenclos	Maen (Marcel)	
136	Giraud (Paul)	- Aix	Rayon-Moulin (Gourret)	
137	Giraud (René)	- St-Camot	Michal (Gustave)	
138	Gombert (Eugène)	St-Jean (J.B.)		
139	Gondrand (Marcel)	délégué - St-Bonnet	Bonnet (Kobane)	
140	Gontier (Louis)	- St	J.B.	
141	Gouran (Antoine)	- Chateau Rouvies	Koch-Gaud	
142	Gouran (Léon)	- Ragnac	Raymond (Alphonse)	
143	Gouran (Bernard)	- La Roche	Gouran (J.B.)	
144	Gougeon (Joseph)	- Orgon	Brague (Léon)	
145	Grinand (Auguste)	- Aurville	Boyer (Eugène)	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
196	Griuel (Anatole)	député Marsaille	Toutouille Colly Billou Vauchert	
197	Guéridou (J.)	— Marignans	Bérard (Aurélien)	
198	Gués (Antoine)	— St. Camat	Michel (Justave)	
199	Gumbert (Louis)	ex gal St. Aubaque	"	
200	Guthard (Fermi)	député Marsaille	Toutouille Colly Billou Vauchert	
201	Guiraud (Alexandre)	— La Roque	Labis (V. P. P. G.)	
202	Guyon (J. S. G.)	— Roguon	Auzery (Claude)	
203	Heuriès (Paul)	— Bone	Roche (Auguste)	
204	Hermite (Gustave)	— Néron	Tourrette Lazare	
205	Hilare (J.)	ex gal de St. Rémy	"	
206	Jard (Auguste)	député - Gardanne	Deloué Ponsol	
207	Jard (J.)	— Septème	Bourrelly (Aurélien)	
208	Jelly (Félicien)	— Bone	Roche (Auguste)	
209	Jubert (J.)	— La Banne	Froyer Darnis	
210	Jubert (Louis)	— St. Mitre	Perrin (Aurélien)	
211	Jubert (Louis)	— Arles	Bouquet Baudillon Boucalary	
212	Jubert (Antoine)	— N. Saint	Duril (Pascal)	
213	Jacquet (Léon)	— St. Savournin	Mégard (J. S.)	
214	Jambou (Auguste)	— Arles	Bouquet Baudillon Boucalary	
215	Jaubert (Adolphe)	— Gardanne	Deloué - Ponsol	
216	Jaubert (Pierre)	— Aix	Rayon Monin Duvet	
217	Jauffret (Victor)	— Grans	Tiquière (Aurélien)	
218	Jauran (Zozime)	— St. Mitre	Perrin (Aurélien)	
219	Jayne (Malachie)	— Aubaque	Selou Picard	
220	Jauselme (Romain)	— Eyrieux	Cruvellet (Augustin)	

11-66-93.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
221	Jourdan (Maurice)	député - Trucan	Coulon (Maurice)	
222	Jourde (Philippe)	D ^r gal de Mantiques		
223	Journet (J.B.)	député - Manville	Toutenille Baty - B. B.	
224	Jouve (Hippolyte)	Aix	Rayon - Mourié Turrel	
225	Jouve (Léon)	Albouch	Etanne - Touqua	
226	Jouve (Maurice)	La Bastonne	Turcat - Sylvaig	
227	Julien (Henri)	Ceyreste	Cruvelier Augustin	
228	Lagond (J.)	Aubagne	Séon - F. Carol	
229	Lagier (Germain)	Ragnonas	Auzoxy (Claude)	
230	Laguel (Alexis)	Sepulte d'Arles	"	
231	Lambertin (J.)	député - Volleig	Tourreffe (J.)	
232	Landrion (Antoine)	Port de Bouc	Bouvet (Gervais)	
233	Lanteau (J.)	Régier	Langeier (Maurice)	
234	Lapeyre (Léon)	Cabrane	Fluy (Henri)	
235	Laplace (J.)	D ^r Jarrat de Mancilla	"	
236	Latal (J.)	député - Papelle	Eyrie	
237	Latal (Paul)	S ^r Estève	Jourdan Léopold	
238	Laurent (Maurice)	Cary de Houet	Touque André	
239	Lautier (Edouard)	D ^r Jarrat Châteauneuve	"	
240	Leblanc (Louis)	député - La Ciotat	Picot - Blanc - Laurens	
241	Leboy (Aliment)	D ^r Jarrat Aubagne	"	
242	Leydet (Oreste)	Sepulte d'Aix	"	
243	Lillanand (Maurice)	député - Mailhan	Jourdan (Henri)	
244	Lion (Pascal)	Thallmont	Jourdan (Eugène)	
245	Loug (Augustin)	Cuges	Serand (Pierre)	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
246	Long (J. B.)	délégué de Provanin	Long, Gourret	
247	Long (Louis)	1 ^{er} Autouin	David Aubine	
248	Long (Victor)	Aubagne	Selou - Leard	
249	Lunol (Ernest)	2 ^e Jarrin J. Aix	"	
250	Lussey (Emile)	délégué - Pato	Etienne Mignole	
251	Mandier (Joseph)	Laubers	Jean (J. B.)	
252	Mare (J. B.)	Mollats	Jourrette (J. B.)	
253	Marié (Marcellin)	Mauvane	Armand (Antoine)	
254	Mariou (Raymond)	Toutouille	Vivand Armand	
255	Marrac (J. B.)	Eguelle	Guillon (Migdore)	
256	Marrac (Marcellin)	Tholuet	Ferrat (J. B.)	
257	Martin (Ferdinand)	Arviat	Boyer - Suzanne	
258	Martin (Jacques)	2 ^e gal Jarrin	"	
259	Martin (Jean)	délégué - Pato	Sue - Javernet	
260	Martin (Pierre)	de Paradon	Fauguand (Haur)	
261	Martins (Louis)	Mauville	Toutouille Coty - B. B. B.	
262	Manche (J. B.)	Moublane	Wulbert Jourrette Marcellin	
263	Maurol (Carion)	Totras	Terre - Grand	
264	Mathéron (Abou)	Voulabroy	Cauwet (Marcellin)	
265	Maurol (Philippe)	Totras	Terre - Grand	
266	Maurol (Sebastien)	2 ^e gal de La Côtat	"	
267	Maurier (Eliant)	délégué - Aix	Mayer - Maurier Turral	
268	Mauriz (Félix)	1 ^{er} Savournin	Migaud (J. B.)	
269	Mauriz (Nicolas)	Aubagne	Selou Leard	
270	Maurol (Marin)	Pato	Etienne Mignole	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
271	McCrentier (Eliée)	délégué Luranc	Mulière (Yves)	
272	Merlat (Yves)	— Quartier	Sabatier Reymondos	
273	Michel (Etienne)	— Peyrie	Langier (Marius)	
274	Michel (Joz)	— Château- neuf-le-Rouge	Vidal (Haur)	
275	Michel- Collomb (Yves)	2 ^e Jarr. de Marseille	"	
276	Michel (Haur)	délégué - Pats	Etienne- Mignolle	
277	Michel (Yves)	suppléant de Marseille	Toutouille Coty-Dillon Dauclert	
278	Michel (Marius)	délégué St-Pons	Savissou (Louis)	
279	Michel (Marius)	— Alaud	Etienne-Touque	
280	Milicere (Antoine)	— Luranc	Mulière (Yves)	
281	Milieu (Yves)	— Marseille	Toutouille Coty-Dillon Faucon Chausier (Léopold)	
282	Millaud (Jules)	— Mouriès	Sabatier Reymondos	
283	Milla (Yves)	— Quartier	Sabatier Reymondos	
284	Millet (Joz)	— St-Audoux	Jourdain (Fortune)	
285	Mistral (Louis)	— Quartier	Sabatier Reymondos	
286	Mistre Marcellin	2 ^e Jarr. de Segrolle	"	
287	Mollard (Gatien)	délégué - Eyragues	Laquet (Baudille)	
288	Moulier (Ferdinand)	2 ^e Jarr. d'Eyragues	"	
289	Mourat (Blaise)	délégué de Châteauneuf	Roche-Jaud	
290	Moustier (Yves)	— Château- neuf-le-Rouge	Blie (Jovais)	
291	Moustier (Stanislas)	— Grasse	Douillet (Jules)	
292	Mourot (Antoine)	— St-Pons	Savissou (Louis)	
293	Moutin (Louis)	— St-Audoux	Jourdain (Fortune)	
294	Moye (Yves)	— Marseille	Toutouille Coty-Dillon Dauclert	
295	Moyal (Auguste)	— Pats	Etienne- Mignolle	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
296	Negrel (Jolanc)	délégué - Roussot	Sol, Ledy,	
297	Negrel (Jés)	C ² Jarr. de Roguesvaine	"	
298	Negrel (Jés)	délégué - Aubagne	Selon - Lizard	
299	Negrel (Jés)	- Roguesvaine	Long - Jaurat	
300	Negrel (Léon)	- Roussot	Sol - Ledy	
301	Nicolas (Justin)	- Minet	Maurin (Jés)	
302	Nicolas (Louis)	C ² Jarr. de Marseille	"	
303	Niel (André)	délégué - Châtea Renard	Rode - Jaud	
304	Niel (Jés)	- La Coste	Pinet - Blane Laurucade	
305	Ollive (Casimir)	- Aix	Roguesvaine Jaurat	
306	Olliver (Gustave)	C ² Jarr. de Marseille	"	
307	Olliver (Jés)	délégué - Carré à Roussot	Touque (André)	
308	Olliver (Eugène)	- Roguesvaine	Long - Jaurat	
309	Olliver (Julien)	- Jaffin	Maurin (Louis)	
310	Ollive (Marius)	C ² Jarr. de Roguesvaine	"	
311	Paseau (Victor)	délégué - Aurant	Boyer (Eugène)	
312	Paul (Auguste)	- Le Jay	Perrin (Auguste)	
313	Paul (André)	- Pyloubert	Rigaud (Jés)	
314	Paulsen (Antoine)	- Roussot	Martin (Jés)	
315	Payan (Jés)	- Eggenier	Grandon (Louis)	
316	Pelletan (Camille)	Secrétaire J. Aix	"	
317	Petit (Henri)	délégué - Gravenon	Coste (Auguste)	
318	Pétrier (Jés)	- Marseille	Toutenille Ditz - Pellon d'Aulbert	
319	Pusa (Jés)	C ² Jarr. de Marseille	"	
320	Peyrol (Louis)	délégué - Toutenille	Vand Bouvard	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
321	Peyron (Paul)	délégué - 1 ^{er} Marie	Espeyly (J ^e)	
322	Pluger (Polydore)	- Berre	Stavila (Louis)	
323	Phalipon (Auguste)	- 1 ^{er}	Terre Grand	
324	Peyron (Theophile)	- Barboutane	Vernet - Perignon	
325	Pinatel (J ^e)	- Celland	Etienne - Touque	
326	Poch (Honoré)	- 1 ^{er} Marie	Espeyly (J ^e)	
327	Piol (Léonard)	- Salon	Boy (Marin) Boy (Paral)	
328	Piston (Ferdinand)	- Minot	Marvin (J ^e)	
329	Pousson (Auguste)	- Gravson	Crestin (Auguste)	
330	Poullain (J ^e)	- Marville	Toutouille Lilly - Dillou Dauvent	
331	Pourrière (J ^e)	- Lancor	Maon (Marvin)	
332	Poussel (Léon)	- Gardanne	Duval - 1 ^{er} Poussel (J ^e)	
333	Pruvost (Eugène)	- La Cotat	Pinet - Blave Laurenceon	
334	Raphael (Séver)	- Toffene	Bourrelly (Marvin)	
335	Raval (Christophe)	- Auvial	Boyer (Agathe)	
336	Le comte de Regis	- Mezoargue	Artaud (J ^e)	
337	Reboul (Honoré)	- La Cotat	Pinet - Blave Laurenceon	
338	Rebuffat (Théophile)	- 1 ^{er} Marvin	Regaud (J ^e)	
339	Regue (J ^e)	- Marville	Chavon (Léopold)	
340	Reille (Ferdinand)	- Grand	Figueras (Marvin)	
341	Revest (Justin)	- Corsin	Simon (Charles)	
342	Reyraud (Antoine)	O ² J ^e - 1 ^{er} Salon	"	
343	Reyraud (Eugène)	délégué Mezoargue	Roux (Albert)	
344	Reyraud (Louis)	- Salon	Boy (Marvin) Boy (Paral)	
345	Reyraud (Marie)	- Guilla	Guilla (Polydore)	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
346	Reyrier (J ^e)	député La Ciotat	Pinet-Blanc Laureau	
347	Reyrie (jeune)	C ^o Jarr ^t de M ^o M ^o M ^o	"	
348	Reyre (Clément)	député Verucque	Vireux (Blanc)	
349	Ricard (Albert)	— Eyguets	Giraudon (Louis)	
350	Ricard (Clement)	— La Ciotat	Pinet-Blanc Laureau	
351	Riffard (J ^e)	C ^o Gal de Tarascon	"	
352	Ricard (Honoré)	député Verucque	Jigot (Séverin)	
353	Roché (J ^e)	— La Roque	Loire (M ^o M ^o)	
354	Rolland (J ^e)	— La Roque	Pavison (Louis)	
355	Rogue (Marius)	— Tarascon	Sève- Gaudernet	
356	Romanes (Clement)	— Lenclos	Gaubert (Pierre)	
357	Rouard (Pierre)	— Ventabren	Causot (Marcellin)	
358	Rouard (Catal)	— Vitrolles	Selbail (Louis)	
359	Roubert (André)	— Auriol	Boyer (Suzanne)	
360	Roumanille (jeune)	— M ^o M ^o	Bouquet- Kobasse	
361	Roumanille (Charles)	— J ^e	J ^e	
362	Roustan (jeune)	— La Fare	Laty (Baptiste)	
363	Roustan (Pierre)	— Tarascon	Sève- Gaudernet	
364	Routon (Louis)	— Châteauneuf- Rouvier	Roche- Gaud	
365	Roux (jeune)	— Martigues	Lebatier- Rognon	
366	Roux (J ^e Charles)	— Lespèdes de Marseille	"	
367	Roux (Philippe)	député Eyragues	Lequel (Baudille)	
368	Roux (Pierre)	C ^o Gal de Marseille	"	
369	Sebatier (Pierre)	député M ^o M ^o	Bouquet- Kobasse	
370	Sebatier (Victor)	C ^o Jarr ^t de Marseille	"	

DÉPARTEMENT

d *Bouches-du-Rhône*

ANNEXE
à la circulaire
du 13 novembre 1893.

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU *1^{er}* BUREAU DE VOTE.

(N°s *1* à *112* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le *1^{er} 2¹ 1894* et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	Abram (Benjamin), Conseiller Général		G	~	~	
2	Achard (Léon), délégué de Jardonne		P	~	~	
3	Agnel (Léon), délégué d'Allain		P	~	~	
4	Agnel (Valentin), délégué de Roguefort		G	~	~	
5	Aillaud (Calixte), Conseiller Général		G	~	~	
6	Allegre (Pierre), délégué de Carvin		G	~	~	
7	Allemand (Joseph), délégué d'Auvroux		A	~	~	
8	Allemand (Léon), délégué de Paradi		G	~	~	
9	Amanet (Casimir), délégué de Marignane		P	~	~	
10	Amphoux (J ^{os}), délégué de St-Victor		G	~	~	
11	Amphoux (Léon), délégué de Rogues		P	~	~	
12	Anastay (Alfred), délégué de Saloz		G	~	~	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	Arbaud André délégué de Jonquières		G	⌋	⌋	
14	Arnaud Louis délégué d'Anboque		G	⌋	G	
15	Arnaud Pierre délégué de Saint-André		A	⌋	⌋	
16	Arnaud délégué de Saint-André		G	⌋	⌋	
17	Artaud Louis délégué du Puy		A	⌋	⌋	
18	Arvioux Pierre 2 ^e d'arr ^t		G	⌋	⌋	
19	Astier Jules délégué de Senas		G	⌋	⌋	
20	Aubergier Louis délégué de Cabanac		G	⌋	⌋	
21	Audibert délégué de Jonquières		G	⌋	⌋	
22	Audibert délégué de Saint-André		G	⌋	⌋	
23	Audibert délégué de Montignac		G	⌋	G	
24	Aubert Nicolas délégué de Pradon		A	⌋	⌋	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	Augnier (Jules) délégué de Lamoignon		G	⚡	⚡	
26	Aymé (Pierre) délégué de Barbentane		G	⚡	⚡	
27	Bachelard (Hippolyte) délégué de Peyrolles		G	⚡	⚡	
28	Bagnat Louis délégué de La Bastide	Dinet (Fidèle) 1 ^{er} suppléant	G	⚡	⚡	M. Bagnat ne pouvant se rendre à Marseille (avis donné par M. le Maire D. de Crotat).
29	Barbaroux (Louis) délégué d'Allas		G	⚡	⚡	
30	Barbier (Pierre) délégué de St Rémy		G	⚡	⚡	
31	Baret (Félix) 2 ^e gal		G	⚡	⚡	
32	Baret (Paulin) délégué de Roque		a	⚡	⚡	
33	Barielle (J ^h) délégué de Salon		G	⚡	⚡	
34	Baron (Clément) délégué de Miramas		G	⚡	⚡	
35	Baron (Gabriel) 2 ^e gal		G	⚡	⚡	
36	Barthelémy (Albert) délégué de Turenne		a	⚡	⚡	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	Barthelemy <i>(Mucaba)</i> délégué de Souas		<i>G</i>	<i>⚡</i>	<i>⚡</i>	
38	Baudin <i>(Honoré)</i> délégué de Foubrière		<i>G</i>	<i>⚡</i>	<i>⚡</i>	
39	Baux <i>(Aristobule)</i> délégué de Tréto		<i>G</i>	<i>⚡</i>	<i>⚡</i>	
40	Béchet <i>(Jacques)</i> délégué de Foubrière		<i>G</i>	<i>⚡</i>	<i>⚡</i>	
41	Béchet <i>(Louis)</i> délégué de Boulbon		<i>G</i>	<i>⚡</i>	<i>⚡</i>	
42	Belugou <i>(Léon)</i> délégué de Lussac		<i>G</i>	<i>⚡</i>	<i>⚡</i>	
43	Berand <i>(Prosper)</i> délégué de Parasson		<i>G</i>	<i>⚡</i>	<i>⚡</i>	
44	Bérard <i>(Augustin)</i> délégué de Marseille		<i>G</i>	<i>⚡</i>	<i>⚡</i>	
45	Bérard <i>(J.)</i> délégué de Cabrières		<i>G</i>	<i>⚡</i>	<i>⚡</i>	
46	Berlandier <i>(J.)</i> délégué de Parasson		<i>G</i>	<i>⚡</i>	<i>⚡</i>	
47	Bernard <i>(Antoine)</i> délégué d'Arx		<i>G</i>	<i>⚡</i>	<i>⚡</i>	
48	Bernard <i>(Quid)</i> délégué de Grous		<i>G</i>	<i>⚡</i>	<i>⚡</i>	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	Bernaudeau (César) délégué d'Arles		G	⚡	⚡	
50	Berthon (André) délégué d'Istres		G	⚡	⚡	
51	Bertrand (Juste) délégué d'Aurillac		G	⚡	⚡	
52	Bignonnet (Félix) délégué de Cléroux Renard		G	⚡	⚡	
53	Billiotet (Antoine) délégué de Marseille		G	⚡	⚡	
54	Blache (Pierre) délégué d'Arx		G	⚡	⚡	
55	Blanc (Guillaume) C ^{te} d'Arx		G	⚡	⚡	
56	Blanc (Jean) délégué d'Arles	Bousquet vignier	G	⚡	⚡	
57	Blanc (Jacques) délégué de Tarascon		G	⚡	⚡	
58	Bois (Amédée) délégué de St. Étienne		G	⚡	⚡	
59	Bonifay (Félix) délégué de Roquefort		G	⚡	⚡	
60	Bonnefoy (J ^h) délégué de Tarascon		G	⚡	⚡	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	Bonnet (Edouard) C ^o d'arr ^t		P	⚡	⚡	
62	Bouer (Marins) délégué d'Égghalères		a	⚡	⚡	
63	Boussignour délégué de Gardanne		P	⚡	⚡	
64	Bouer (Fortune) délégué d'Orgon		P	⚡	⚡	
65	Bouge (Auguste) député		P	⚡	⚡	
66	Bourrelly délégué de Nidranie		a	⚡	⚡	
67	Bousquet (Pierre) délégué d'Arles		P	⚡	⚡	
68	Bouty (Frédéric) délégué de Flauv		P	⚡	⚡	
69	Boyer (Antoine) député		P	⚡	⚡	
70	Boyer (Yves) conseiller d'arr ^t		a	⚡	⚡	
71	Boyer (Pierre) délégué de Cabanis		P	⚡	⚡	
72	Bremond délégué de Septèmes		P	⚡	⚡	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	Breguier Maire délégué d'Orgon		G	h	h	
74	Buis (J.B. ^{le}) délégué de 1 ^{er} Maire		G	h	h	
75	Cadenat Bernard, délégué de Marsaille		G	h	h	
76	Caillol Alexis, délégué de Roquevaire		G	h	h	
77	Caire (Fou) conseiller gal.		G	h	h	
78	Cal (Baptistin) délégué de Cuges		G	h	h	
79	Calment Quoclas, délégué d'Arles		G	h	h	
80	Car (J.B. ^{le}) conseiller d'arr. ^{te}		a	h	h	h
81	Cariès (Palentin) délégué de Gréogues		G	h	h	
82	Carcassonne Cassini, délégué de Marsaille		G	h	h	
83	Cartier (Anatole) conseiller gal.		G	h	h	
84	Cartoux Fou, délégué d'Arles		G	h	h	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	Carrière <i>(Jean)</i> conseiller d'arr ^t		<i>P</i>	<i>⚡</i>	<i>⚡</i>	
86	Castellas <i>(Théodore)</i> délégué de Berra		<i>P</i>	<i>⚡</i>	<i>⚡</i>	
87	Carnaud <i>(Maximilien)</i> député		<i>a</i>	<i>⚡</i>	<i>⚡</i>	
88	Chabaud <i>(Alphonse)</i> délégué d'Égallière		<i>P</i>	<i>⚡</i>	<i>⚡</i>	
89	Chabron <i>(Joseph)</i> délégué de Fiquae		<i>P</i>	<i>⚡</i>	<i>⚡</i>	
90	Chabrand <i>(Maurice)</i> conseiller d'arr ^t		<i>P</i>	<i>⚡</i>	<i>⚡</i>	
91	Chalvet <i>(François)</i> délégué de Marsaille		<i>P</i>	<i>⚡</i>	<i>⚡</i>	
92	Chamois <i>(Jean)</i> délégué de Graveson		<i>P</i>	<i>⚡</i>	<i>⚡</i>	
93	Champion <i>(Léon)</i> conseiller d'arr ^t			<i>⚡</i>	<i>⚡</i>	
94	Chant <i>(J.B.)</i> délégué de Barbentane		<i>P</i>	<i>⚡</i>	<i>⚡</i>	
95	Chanot <i>(Amable)</i> conseiller gal.		<i>P</i>	<i>⚡</i>	<i>⚡</i>	
96	Charrière <i>(Auguste)</i> délégué de Poulvaille		<i>P</i>	<i>⚡</i>	<i>⚡</i>	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
97	Chauvet (Louis), délégué de Labarben		Q	⚡	⚡	
98	Cheillan (André), délégué de Quartigue		Q	⚡	⚡	
99	Cheillan (Laurent), délégué de Quartigue		Q	⚡	⚡	
100	Chevillon (J ^e), secrétaire		Q	{	}	
101	Cheysson (Bernard), délégué de Quaranteille		Q	⚡	}	
102	Chassagnat (Jean), délégué de Rogues		Q	⚡	⚡	
103	Clamour (Mathieu), délégué de Sables		Q	⚡	2	
104	de Clapier (Gaston), conseiller g. a.		Q	⚡	}	
105	Clement (Gustave), délégué de Veneille		Q	⚡	}	
106	Collombel (Marin), délégué de Quaranteille		Q	⚡	⚡	
107	Combe (Luc), délégué de Marrizian		Q	}	}	
108	Constant (Louis), délégué de Rogues		Q	⚡	⚡	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
109	Conte (J.B.), délégué de Utroules		Q	⚡	⚡	
110	Cornillon (Antoine), délégué de Charleval		Q	⚡	⚡	
111	Coste (J.), conseiller d'arr.		Q	⚡	⚡	
112	Coulet (Henri), délégué de Panella		Q	⚡	⚡	
113	Coulomb (Catherine), délégué de Salon		Q	⚡	⚡	
114	Coulon (J.), délégué de Juy-loupier		Q	⚡	⚡	
115	Court (Mathieu), délégué de Tarascon		Q	⚡	⚡	
116	Couton (Justin), délégué de Meyrauil		a	⚡	⚡	
117	Crestin (Jean), délégué de Mauclaire		Q	⚡	⚡	
118	Darbès (Edouard), délégué de St. Romain		Q	⚡	⚡	
119	Darbès (Mathieu), délégué de Salon		Q	⚡	⚡	
120	Daurmas (Louis), délégué d'Arles		Q	⚡	⚡	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
121	Secanis (Marcel), délégué de Meyrargues		G	⚡	⌋	
122	Secome (Félix), délégué d'Arp		G	⚡	⌋	
123	Segut (Lucien), délégué de Martignac		G	⚡	⌋	
124	Seigneur (Auguste), délégué de Marcellin	Cetj Victor Sylvain	⌋	⚡	9	
125	Selescalte (Louis) conseiller d'arr ^t		G	⚡	⚡	
126	Selestrade (Marcel), délégué d'Allauch		G	⚡	⌋	
127	Seuil (Jusseau), conseiller gen ^l		G	⚡	⌋	
128	Selieu (Henry), conseiller d'arr ^t		G	⚡	⌋	
129	Senolins (Henry), délégué de La Roche		G	⚡	⌋	
130	Seyne (Gustave), délégué de Lambesc		G	⚡	⌋	
131	Sor (Félix), délégué de La Fare		a	⚡	⌋	
132	Suffaud (Edouard), délégué d'Arles		G	⚡	⌋	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
133	Dupuy (Eugène) délégué d'Avrillé		P	⚡	⚡	
134	Durand (André) délégué de Mauzé-sur-Meuse		P	⚡	⚡	
135	Durieu (Antoine) délégué de Mallevoisin		P	⚡	⚡	
136	Etienne (Edouard) délégué de Tussac		α	⚡	⚡	
137	Estienne (Henri) délégué de Pelissanne		P	⚡	⚡	
138	Estier (Nicolas) conseiller gen.		P	⚡	⚡	
139	Fabre (Auguste) délégué de Hogevain		P	⚡	⚡	
140	Fabre (Thomas) conseiller gen.		P	⚡	⚡	
141	Fabre (Lucien) délégué de La Chapelle		α	⚡	⚡	
142	Fabre (Guillaume) délégué de Châteauneuf		P	⚡	⚡	
143	Fauré (Simon) délégué d'Orgny		P	⚡	⚡	
144	Félix (Julien) conseiller d'arr.		P	⚡	⚡	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
145	Terraud Antoine délégué de La Croix		G	⚡	⚡	
146	Terraud Célestine délégué de Belcodène	Colomb	α	⚡	⚡	
147	Terraud J.B. délégué de Châteauneuf les Martigues		G	⚡	⚡	
148	Terraud J. délégué de Mallouart		G	⚡	⚡	
149	Terraud Lucien délégué de La Bastonne		G	⚡	⚡	
150	Terrier Grégoire délégué de Fort de Boue		G	⚡	⚡	
151	Terrier Pierre délégué de Châteauneuf		G	⚡	⚡	
152	Terreries Jules délégué d'Arc		G	⚡	⚡	
153	Thaissières (ancien) Conseiller Général Marseille		G	⚡	⚡	
154	Thayol Etienne délégué de Marseille		G	⚡	⚡	
155	Florens (ancien) délégué de Cornillon	M. Etienne Lion suppléant.	G	⚡	G	M. Florens est empêché (certificat délivré par le maire le 29. X ^e 1894).
156	Fontaine Jean délégué de Barcentane		G	⚡	⚡	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
157	Fontaine (J.B.), délégué de Barbentane		P	⚡	⚡	
158	Torture (J.), délégué de Noves		P	⚡	⚡	
159	Touque (Jules), délégué d'Esquères		P	⚡	⚡	
160	Touque Casuel, délégué d'Allauch		P	⚡	⚡	
161	Francou (Michel), délégué de Marnat		P	⚡		
162	Francou (Benoit), délégué d'Arx		P	⚡	⚡	
163	Tumet (Jean), délégué de Fos		P	⚡	⚡	
164	Turby (Alcide), délégué de Mauroulle		P	⚡	⚡	
165	Garcin (Baptiste), délégué de Salon		P	⚡	⚡	
166	Gardanne (J.), délégué d'Arx		a	⚡	⚡	
167	Gastinel (Jean), conseiller d'arr.		P	⚡	⚡	
168	Gautier (Auguste), délégué de Berre		a	⚡	⚡	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
169	Gautier (Colistin) délégué de Istres		G	⚡	2	
170	Gautier (Emile) délégué de Fos		G	⚡	⚡	
171	Gautier (Etienne) délégué de Beauvencid		a	⚡	⚡	
172	Gautier (Henri) délégué de Salissanes		G	⚡	⚡	
173	Gayet (Abraham) délégué de Orgon		G	⚡	⚡	
174	Gazel (Eugène) délégué de Cabris		G	⚡	⚡	
175	Gazel (J. B. R.) délégué de St. Paul		G	⚡	⚡	
176	Gerin (Stienne) délégué de Noves		G	⚡	2	
177	Gibaud (Laurent) délégué de Miravalles		G	⚡	⚡	
178	Gilles (Bismont) délégué de Boulboul		G	⚡	⚡	
179	Gilles (Félix) délégué de Noves		G	⚡	⚡	
180	Gilles (Louis) délégué du Rodé		G	⚡	⚡	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
181	Gironoux (Jean) délégué de Châteaurenard		G	~	~	
182	Girard (Eugène) délégué de Barbentane		G	~	~	
183	Girard (Gustave) délégué de Charbonnel		G	~	~	
184	Girard (J.-L.) délégué de Roquevaire		G	~	~	
185	Girard (Quirin) délégué de Lencq		G	~	~	
186	Girard (Paul) délégué d'Aix		G	~	~	
187	Girard (René) délégué de St. Cannet		G	~	~	
188	Gombert (Eugène) conseiller d'arr. n° 4		G	~	~	
189	Gondrand (Quirin) délégué de St. Rémy		G	~	~	
190	Gontier (Louis) délégué de St. Rémy		G	~	~	
191	Gouiran (Antoine) délégué de Châteaurenard		G	~	~	
192	Gouiran (Léon) délégué de Gignac		G	~	~	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
193	Gouiron (Pierin), délégué de Roue		G	⚡	{	
194	Grégoire (J ^h), délégué d'Orgon		G	{	{	
195	Grimaud (Augustin), délégué d'Auvic		G	⚡	{	
196	Gruvel (Gualdon), délégué de Quarrault	Fontenille Suppléant	G	⚡	{	
197	Gualdon (J ^h), délégué de Marignane	Bouard Marins Suppléant	G	{	{	
198	Gues (Antoine), délégué de St. Eust		a	⚡	⊙	
199	Gubert (Louis) conseiller gen.		G	⚡	{	
200	Guillard (Félicien), délégué de Quarrault		G	⚡	{	
201	Guiraud (Alexandre), délégué de La Roque		G	{	{	
202	Guyon (J ^h), délégué de Rogues		G	{	{	
203	Heiries (Paul), délégué de Bone		G	{	{	
204	Hermite (Justose), délégué de Palissanne		G	{	{	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
205	Milaire (J ^h) conseiller gal.		P	⌋	⌋	
206	Tcard (Auguste) délégué de Gardanne		P	⌋	⌋	
207	Tcard (J ^h) délégué de Saffernes		P	⌋	⌋	
208	Mley (Félicien) délégué de Bouc		P	⌋	⌋	
209	Tubert (J ^h) délégué de La Bouvine		P	⌋	⌋	
210	Tubert (Louis) délégué de St. Aubert		P	⌋	⌋	
211	Tubert (Louis) délégué d'Arles		P	⌋	⌋	
212	Tubert (Marcel) délégué de Valavois.		P	⌋	⌋	

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à 212 électeurs.

A Marseille, le 20 décembre 1894.

P. Le Préfet, de Bruchet de Masson
Le Secrétaire Général délégué



[Handwritten signature]

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de 2014 cent onze émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

id id id Deux cent Douze
id id id Deux cent neuf

_____ le 2^e idem.
_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

C. Goussier
[Handwritten signature]

Les Scrutateurs,

[Handwritten signature]
[Handwritten signature]
[Handwritten signature]
[Handwritten signature]

DÉPARTEMENT

des Bouches-du-Rhône

ANNEXE
à la circulaire
du 13 novembre 1893.

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 2^o BUREAU DE VOTE.

(N°s 213 à 414 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 1^{er} X^{bre} 1894. et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
213	Jacquet (Léon) délégué de St-Sauveur		es.	es.	2 es.	
214	Jambon (Auguste) délégué d'Arles		g.l.	2 es.	es.	
215	Jaubert (Joseph) délégué de Joux-la-Vieille		g.l.	es.	2 es.	
216	Jaubert (Pierre) délégué d'Arles		es.	es.	2 es.	
217	Jauffret (Victor) délégué de Grans		g.l.	es.	2 es.	
218	Jauras (Joseph) délégué de St-Mitre		g.l.	es.	g.l.	
219	Jayne (Antoine) délégué d'Arles		g.l.	2 es.	es.	
220	Janselme (Romain) délégué de L'Étoile		2 es.	2 es.	g.l.	
221	Jourdan (Gustave) délégué de Fusson		g.l.	2 es.	2 es.	
222	Jourde (Philippe) conseiller g.l.		es.			
223	Journet (Yves) délégué de Marseille		2 es.	es.	g.l.	
224	Jouve (Joseph) délégué d'Arles		es.	es.	2 es.	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
225	Jouve César, délégué d'Alland		g. l.	g. l.	g. l.	
226	Jouve Marin, délégué de La Bessouze		g. l.	g. l.	g. l.	
227	Julien Henri, délégué de Cayrol		g. l.	g. l.	g. l.	
228	Lafond J. H., délégué d'Aubagne		g. l.	g. l.	g. l.	
229	Lagier Germain, délégué de Rognonas		g. l.	g. l.	g. l.	
230	Lagnel Alexis, seigneur		g. l.	g. l.	g. l.	
231	Lambertin J. H., délégué de Mollégès		g. l.	g. l.	g. l.	
232	Landrivon Antoine, délégué de Port de Bouc		g. l.	g. l.	g. l.	
233	Lanteaume J. H., délégué de Poppien		g. l.	g. l.	g. l.	
234	Lafeyre J. H., délégué de Cabanac		g. l.	g. l.	g. l.	
235	Laplace J. H., conseiller		g. l.	g. l.	g. l.	
236	Latil Jean, délégué de Peyrolles		g. l.	g. l.	g. l.	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
237	Lalil (Paul) délégué de l'Estère		CP	2 CP	2 CP	
238	Laurent (Marin) délégué de Larré-la-Bout		g. l.	2 CP	2 CP	
239	Lautier (Edmond) conseiller d'arr ^t		g. l.	2 CP	CP	
240	Leblanc (Louis) délégué de La Costat		2 CP	CP	2 CP	
241	Leroy (Eugène) conseiller d'arr ^t		g. l.	CP	2 CP	
242	Leydet (Dieb) seigneur		g. l.	CP	2 CP	
243	Lillamand (Marcel) délégué de Maulhane		2 CP	2 CP	2 CP	
244	Lion (Pascal) délégué de Maulhant		g. l.	2 CP	2 CP	
245	Long (Augustin) délégué de Luges		g. l.	2 CP	CP	
246	Long (J ^h) délégué de Proquairie		g. l.	CP	CP	
247	Long (Louis) délégué de St. Antonin		g. l.	2 CP	g. l. 1 x	
248	Long (Dieb) délégué d'Arbaque		g. l.	2 CP	CP	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
249	Lunel (Eugène) conseiller d'arr.		g. l.	ca.	g. l.	
250	Luppuy (Emile) délégué de Fets		g. l.	ca.	g. l.	
251	Manden (Léopold) délégué de Lambes		g. l.	ca.	g. l.	
252	Marc (J. H.) délégué de Middelkerke		g. l.	g. l.	g. l.	
253	Marie (Marcellin) délégué de Mousance		g. l.	ca.	g. l.	
254	Marion (Raymond) délégué de Tontzenille	Brémond Jean	g. l.	ca.	g. l.	
255	Marroc (Foucault) délégué d'Esquille		ca.	ca.	ca.	
256	Marroc (Marcelin) délégué de Holonnet		g. l.	ca.	g. l.	
257	Martin (Ferdinand) délégué d'Arrière		ca.	ca.	ca.	
258	Martin (Jacques) conseiller gal.		g. l.	ca.	ca.	
259	Martin (Jean) délégué de Parascom		g. l.	ca.	ca.	
260	Martin (Pierre) délégué de Parascom		g. l.	ca.	g. l.	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
261	Marteno Louis délégué de Marseille		2	2	2	
262	Mauchet J ^h délégué de Mar-Blanc		2	2	CP	
263	Maurel (Casimir) délégué d'Isbres		g. l.	2	CP	
264	Mathéron Louis délégué de Doutabon		g. l.	2	2	
265	Maurel Philippe délégué d'Isbres		g. l.	2	CP	
266	Maurel (Sebastien) conseiller g ^{al}		2	2	g. l.	
267	Maurier (Clément) délégué d'Isx		CP	2	2	
268	Maurin Félix délégué de St-Sauvages		CP	CP	2	
269	Maurin Christy délégué d'Aubagne		g. l.	2	CP	
270	Meissel Augustin délégué de Frets		2	2	2	
271	Mérentier (Elise) délégué de Simiane		2	2	2	
272	Merlat J ^h délégué de Martignes		g. l.	2	CP	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
273	Michel Stamm, délégué de Requien		g. l.		CA	
274	Michel (Jou), délégué de Châteauneuf le-Rouge		g. l.			
275	Michel Collomb c ^h maître d'arrêt			CA		
276	Michel Houry, délégué de Fots			CA		
277	Michel (Jou), suppléant de Marseille			CA		
278	Michel Charrier, délégué des Jeunes		g. l.		g. l.	
279	Michel Charrier, délégué d'Allauch		g. l.		g. l.	
280	Milhière c ^h délégué de Simeuse					
281	Milan c ^h , délégué de Marseille		CA		g. l.	
282	Melland Jule, délégué de Mauries		g. l.			
283	Mille c ^h , délégué de Martigues		g. l.			
284	Millet (Jou), délégué de St-Audisat		g. l.	CA		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
285	Mistral (Louis) délégué de Martigues		g. l.	20	20	
286	Mistre (Marcelin) conseiller d'arr.		g. l.	20	g. l.	
287	Mollard (Félix) délégué d'Arles		20	20	20	
288	Monier (Gaston) conseiller g. l.		20	20	g. l.	
289	Mouret (Blaise) délégué de Châteaurenard		g. l.	20	g. l.	
290	Moustié (Jules) délégué de Châteauneuf-les- Martigues		20	20	20	
291	Moustier (Stanislas) délégué de Gréoux		20	20	20	
292	Moutet (Antoine) délégué de Pignat	son délégué Pamerson Louis	g. l.	20	20	
293	Moulin (Charles) délégué de St. André		g. l.	20	20	
294	Nègre (Jules) délégué de Marseille		20	20	g. l.	
295	Nègre (Auguste) délégué de Pels		20	20	20	
296	Nègre (Félix) délégué de Rousset		g. l.	20	20	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
297	Megret (Gde) conseiller d'arr.		[Signature]	[Signature]	[Signature]	
298	Megret (Jh) délégué d'Aubagne		g. l.	[Signature]	CA	
299	Megret (Jh) délégué de Roquevaire		g. l.	CA	CA.	
300	Megret (Suzanne) délégué de Rouret		g. l.	[Signature]	[Signature]	
301	Nicolas (Antoine) délégué de Muret		g. l.	[Signature]	[Signature]	
302	Nicolas (Louis) conseiller g. l.		g. l.	CA.	g. l.	
303	Niel (Michel) délégué de Châteaurenard		g. l.	[Signature]	g. l.	
304	Niel (Jh) délégué de La Coste		[Signature]	[Signature]	CA	
305	Olive (Camille) délégué d'Arx		g. l.	CA.	g. l.	
306	Oliver (Vincenc) conseiller d'arr.		g. l.	[Signature]	g. l.	
307	Oliver (Daniel) délégué de Sain-le-Rouet		g. l.	[Signature]	[Signature]	
308	Oliver (Eugène) délégué de Roquevaire		g. l.	CA.	[Signature]	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale..	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
			509	Olivier Julien, délégué de Puyssis		
510	Allive (Marin), conseiller gal		2 C	2 C	2 C	
511	Pascau (Droch), délégué d'Auriol		CP	2 C	2 C	
512	Paul (Augustin), délégué du Jug		g. l.	2 C	2 C	
513	Paul (Amédée), délégué de Cuyboubien		g. l.	CP	2 C	
514	Paulsen (Antoine), délégué de Noaes		g. l.	2 C	CP	
515	Peyron (Jules), délégué d'Esquiers		g. l.	2 C	g. l.	
516	Pelletan (Camille), député		g. l.	2 C	2 C	
517	Petit (Henri), délégué de Prascos		g. l.	2 C	CP	
518	Pétrier (Jules), délégué de Marsaille		g. l.	CP	2 C	
519	Pensa (J ^e), conseiller d'arr ^t		g. l.	CP	g. l.	
520	Peyrol (Louis), délégué de Fontvieille		g. l.	CP	2 C	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
321	Peiron Paul, délégué de 1 ^{re} marais		CP	2 CP	2 CP	
322	Pfuger Voltaire, délégué de Beve		2 CP	2 CP	2 CP	
323	Phalipon (Auguste), délégué de Sobec		g. l.	2 CP	CP	
324	Pigeon Prosper, délégué de Barbentane		g. l.	2 CP	2 CP	
325	Pinatel (J ^e), délégué de Allauch		g. l.	2 CP	2 CP	
326	Pioch (Honoré), délégué de 1 ^{re} marais		2 CP	2 CP	2 CP	
327	Pial (Léon), délégué de Sabon		2 CP	CP	g. l.	
328	Piston (Joseph), délégué de Mimet		g. l.	2 CP	2 CP	
329	Poncet (Auguste), délégué de Graveson		2 CP	2 CP	2 CP	
330	Poullain (J ^e), délégué de Marsat		2 CP	CP	g. l.	
331	Purrière (J ^e), délégué de Lançon		2 CP	CP	g. l.	
332	Pussel (Léon), délégué de Gardanne		g. l.	CP	2 CP	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
333	Pruvost (J.B.), délégué de la Côte		g. l.	2 (C)	2 (C)	
334	Raphaël (Séverin), délégué de Sables		2 (C)	2 (C)	2 (C)	
335	Ravel (Augustin), délégué d'Arvillat		g. l.	2 (C)	g. l.	
336	de Régis (le comte), délégué de Mézargues		g. l.	2 (C)	g. l.	
337	Reboul (Honoré), délégué de la Côte		2 (C)	2 (C)	2 (C)	
338	Rebuffet (sieur), délégué de Sassier		CP.	CP.	2 (C)	
339	Regne (g.), délégué de Moutiers		g. l.	2 (C)	2 (C)	
340	Reille (Ferdinand), délégué de Jans		g. l.	CP.		
341	Revest (Justin), délégué de Cassis		g. l.	CP.	CP.	
342	Reynaud (Gustave), conseiller d'arr.		2 (C)	2 (C)	2 (C)	
343	Reynaud (G.), délégué de Mézargues		2 (C)	2 (C)	2 (C)	
344	Reynaud (Louis), délégué de Salon		2 (C)	CP.	2 (C)	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
345	Reynaud (Charles) délégué d'Égguille		CP	CP	CP	
346	Reynier (J ^e) délégué de La Côte		CP	CP	CP	
347	Reyne (J ^e) conseiller d'arr ^t		CP	CP	CP	
348	Reyre (Clément) délégué de Perquères		CP	CP	CP	
349	Ricard (Albert) délégué d'Égguères		CP	CP	CP	
350	Ricard (Clément) délégué de La Côte		CP	CP	CP	
351	Riffard (J ^e) conseiller gen ^l					
352	Ricard (Honoré) délégué de Perquères		CP	CP	CP	
353	Roche (J ^e) délégué de La Roque		CP	CP	CP	
354	Rolland (J ^e) délégué des Peruis		CP	CP	CP	
355	Roque (Charles) délégué de Parassol		CP	CP	CP	
356	Romanès (Comis) délégué de Génoulès		CP	CP	CP	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
357	Rouard (Pera) délégué de Pontabry		G. L.	2 G.	2 G.	
358	Rouard (Dital) délégué de Ditrulle		G. L.	CA.	2 G.	
359	Roubert (André) délégué de Sauris		CA.	2 G.	2 G.	
360	Roumanille (Jean) délégué de S. Rémy		G. L.	2 G.	2 G.	
361	Roumeux (Charles) délégué de S. Rémy		G. L.	2 G.	G. L.	
362	Roustan (Gustave) délégué de Lafen		G. L.	CA.	G. L.	
363	Roustan (Père) délégué de Tarancou		2 G.	CA.	2 G.	
364	Routon (Louis) délégué de Couteaucourant		2 G.	2 G.	G. L.	
365	Roux (Jésus) délégué de Martique		G. L.	2 G.	2 G.	
366	Roux (Jules) (Charles) délégué		G. L.	2 G.	2 G.	
367	Roux (Philippe) délégué d'Eyragues		2 G.	2 G.	2 G.	
368	Roux (Jean) conseiller général		2 G.	CA.	2 G.	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
569	Sabatier (Maurice) délégué de St-Benoit		G. L.	2 CA	CA	
570	Sabatier (Olivier) conseiller d'arr.		CA	CA	CA	
571	Sablier (Honoré) délégué d'arr.		G. L.	2 CA	CA	
572	Sabran (Jacques) conseiller d'arr.		G. L.	CA	2 CA	
573	Samat (Antoine) délégué de Jardennes		G. L.	CA	2 CA	
574	Sarnegue (Maurice) délégué de St-Chamant		G. L.	2 CA	2 CA	
575	Sauvat (Julien) délégué de Sougères		G. L.	CA	2 CA	
576	Sauvaire (Maurice) délégué de Mirebeau		G. L.	2 CA	2 CA	
577	Savon (J. L.) délégué de Cassis		2 CA	2 CA	2 CA	
578	Savoys (Alexandre) conseiller d'arr.		2 CA	CA	2 CA	
579	Sec (Auguste) délégué de Lambert		G. L.	CA	G. L.	
580	Silvan (Suzanne) conseiller d'arr.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
581	Simon Eugène, délégué d'Aubagne		g. l.	2	CA	
582	Suzanne Henri, délégué de Peyrieu		g. l.	CA	2	
583	Suzanne Charles, délégué de la Basse		2	CA	2	
584	Tardieu J. L., délégué d'Arles		g. l.	2	2	
585	Tassy J. J., délégué de Marseille		2	2	g. l.	
586	Tessier J. J., délégué d'Aubagne		g. l.	2	CA	
587	Tessier Charles, délégué d'Aubagne		g. l.	2	CA	
588	Tessier Henri, délégué de Salon		2	CA	g. l.	
589	Terray comte conseiller gen.		g. l.	2	CA	
590	Tiron J. J., délégué d'Allauch		g. l.	2	CA	
591	Thus Louis, délégué de Fourques		g. l.	2	2	
592	Thourel Henri, conseiller général		g. l.	2	CA	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
393	Jissier (Antoine) délégué de Salon					
394	Thorame (Ferdinand) délégué de Pauzac-Morques					
395	Jourame (Maurice) délégué de St Rémy		g. l.		CP	
396	Journefort (Ferdinand) délégué de St Rémy		g. l.		CP.	
397	Jisseron (Antoine) délégué de Marcelle					
398	Journet (Eugène) délégué de Martigues		g. l.			
399	Jourdet (Auguste) délégué de St Rémy		g. l.		CP	
400	Jressaud (Alexandre) délégué de Marcelle		g. l.			
401	Jrison (Louis) délégué de La Crotat		g. l.			
402	Jruy (Maurice) délégué de La Neuve					
403	Jruire (Auguste) conseiller g. l.			CP		
404	Dallée (Hippolyte) délégué de La Crotat					

192-10 1/2

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
405	Vare Claude délégué d'Arles		g. l.	S. O.	S. O.	
406	Vedel Ferdinand Conseiller général		S. O.	S. O.	S. O.	
407	Venture Charles délégué du Rhône		g. l.	CS	g. l.	
408	Verlaque Gabriel délégué de Limoux		S. O.	S. O.	g. l.	
409	Verpian délégué des Baux		g. l.	CS	S. O.	
410	Vert Alexandre délégué d'Orgon		g. l.	CS	g. l.	
411	Vidau J. L. délégué de St Rémy		g. l.	S. O.	g. l.	
412	Villau Napoléon délégué de Châteauneuf		g. l.	S. O.	g. l.	
413	Villemus C. A. délégué de Fels		g. l.	S. O.	g. l.	
414	Zara Marius délégué de La Bastide		S. O.	S. O.	S. O.	

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *202* électeurs.

A *Marseille*, le *20 Décembre* 1894.

6. Le Préfet, du *Bouches-du-Rhône*
Le *Secrétaire Général Délégué*



deux cents

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de ~~*deux cents*~~ émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

cent quatre vingt dix neuf le 2^e idem.

cent quatre vingt dix huit le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

Les Scrutateurs,

nous avons pour le premier tour
deux cents émargements exprimés.

Lucien
Antoine
Bernard
Genarand

1^{er} Tour - 1^{ère} Section

Département des Bouches-du-Rhône.

ELECTION D'UN SÉNATEUR. -- 30 Décembre 1894. -- Feuille de Dépouillement.

CANDIDATS.	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120
M. <i>Monier</i>																								
M. <i>Abram Benjamin</i>																								
M. <i>Guillard Firmin</i>																								
M. <i>Carnot</i>																								
M. <i>Fontenille</i>																								
M.																								
M.																								

104
95
9
1
211

CANDIDATS (suite)	125	130	135	140	145	150	155	160	165	170	175	180	185	190	195	200	205	210	215	220	225	230	235	240
M. <i>Monier Frédéric</i>																								
M. <i>B. Abram</i>																								
M. <i>Guillard Firmin</i>																								
M.																								
M.																								
M.																								
M.																								

(en toutes lettres)

ARRÊTÉ la présente feuille au nombre de *Deux cent onze* suffrages répartis comme suit :

(en toutes lettres)

M. *Monier* Cent quatre voix
M. *Abram Benjamin* quatre vingt seize voix
M. *Guillard Firmin* neuf voix.
M. *Carnot* une voix.
M. *Fontenille* une voix
M.
M.

Marseille, le 30 décembre 1894.

Le Président de la 1^{ère} Section de vote,

Les Scrutateurs,

S. Herin

A. Duran
Agnet
A. Paulin

NOTA. — (Extrait de la circulaire ministérielle du 1^{er} décembre 1893). — Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront arrêtées et signées par le Président et les quatre scrutateurs de la section. Elles seront ensuite remises au bureau du Collège avec les bulletins qui auraient donné lieu à contestation.

ELECTION D'UN SÉNATEUR. -- 30 Décembre 1894. -- Feuille de Dépouillement.

1. Pour
2. Secteur de vote
no 6

CANDIDATS.	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120	
M. <i>Alram</i>			1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234
M.																									
M.																									
M. <i>Monier</i>			1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234
M.																									
M.																									

= 98

88

CANDIDATS (suite)	125	130	135	140	145	150	155	160	165	170	175	180	185	190	195	200	205	210	215	220	225	230	235	240	
M. <i>Guilhard</i>		1234																							
M.																									
M. <i>Antoine Roger</i>																									
M.																									
M.																									
M. <i>.....</i>																									
M.																									

9

1

6

200

ARRÊTÉ la présente feuille au nombre de _____ suffrages répartis comme suit :

(en toutes lettres)

M. *B. Alram* quatre vingt dix sept voix ; nous tenons quatre vingt dix huit voix -
M. *Monier* quatre vingt sept " " quatre vingt huit voix -
M. *Guilhard* neuf
M. *Antoine Roger* une
M. *.....* quatre

Marseille, le 30 décembre 1894.

NOTA. - (Extrait de la circulaire ministérielle du 1^{er} décembre 1893). - Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront arrêtées et signées par le Président et les quatre scrutateurs de la section. Elles seront ensuite remises au bureau du Collège avec les bulletins qui auraient donné lieu à contestation.

Le Président de la Section de vote,

Les Scrutateurs,

[Handwritten signatures]
S. Goussier

ELECTION D'UN SÉNATEUR. -- 30 Décembre 1894. -- Feuille de Dépouillement.

*10^e Fam
1^{re} Section*

CANDIDATS.	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120	
M. <i>Frédéric Monier</i>																									
M. <i>Benjamin Abram</i>																									
M. <i>Guilhard</i>																									
M. <i>Buletin blanc</i>																									
M. <i>Flaissière</i>																									
M.																									
M.																									

CANDIDATS (suite)	125	130	135	140	145	150	155	160	165	170	175	180	185	190	195	200	205	210	215	220	225	230	235	240	
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									

(en toutes lettres)

ARRÊTÉ la présente feuille au nombre de _____ suffrages répartis comme suit :

(en toutes lettres)

M. *Frédéric Monier* cent neuf voix
 M. *Benjamin Abram* quatre vingt seize voix
 M. *Guilhard* trois voix
 M. *Buletin blanc* deux
 M. *Flaissière* deux voix
 M.
 M.

NOTA. — (Extrait de la circulaire ministérielle du 1^{er} décembre 1893). — Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront arrêtées et signées par le Président et les quatre scrutateurs de la section. Elles seront ensuite remises au bureau du Collège avec les bulletins qui auraient donné lieu à contestation.

Marseille, le 30 décembre 1894.

Le Président de la Section de vote,

Les Scrutateurs,

S. Héring

*Agnetz
 Durand
 Agnetz*

ELECTION D'UN SÉNATEUR. -- 30 Décembre 1894. -- Feuille de Dépouillement.

2. 1^{ère} section
2. 2^{ème} section

CANDIDATS.	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120
M. <i>Alban</i>	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234
M.																								
M.																								
M.																								
M. <i>Monier</i>	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234
M.																								
M.																								

103
93

CANDIDATS (suite)	125	130	135	140	145	150	155	160	165	170	175	180	185	190	195	200	205	210	215	220	225	230	235	240
M. <i>Guilbard</i>																								
M. <i>Flemer</i>	1																							
M. <i>Blanc</i>	1																							
M. <i>Doyen</i>	1																							
M.																								
M.																								
M.																								

(en toutes lettres)

ARRÊTÉ la présente feuille au nombre de _____ suffrages répartis comme suit :

M. *Monier* : quatre-vingt-trois voix =
 M. *B. Alban* : cent trois voix =
 M. *Flemer* : une voix =
 M. *André Doyen* : une voix =
 M. *Bulletin Blanc* : un =

Marseille, le 30 décembre 1894.

NOTA. — (Extrait de la circulaire ministérielle du 1^{er} décembre 1893). — Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront arrêtées et signées par le Président et les quatre scrutateurs de la section. Elles seront ensuite remises au bureau du Collège avec les bulletins qui auraient donné lieu à contestation.

Le Président de la Section de vote,

Les Scrutateurs,

J. Guany
D. Martini
Nave
Gourand
C. Bernard

103
93
199

*3. Ann
4. Section*

Département des Bouches-du-Rhône.

ÉLECTION D'UN SÉNATEUR. -- 30 Décembre 1894. -- Feuille de Dépouillement.

CANDIDATS.	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120
M. Frédéric Monier																								
M. Benjamin Abram																								
M. Guillard																								
M. B. blanc																								
M.																								
M.																								
M.																								

111
93
2
3

CANDIDATS (suite)	125	130	135	140	145	150	155	160	165	170	175	180	185	190	195	200	205	210	215	220	225	230	235	240
M.																								
M.																								
M.																								
M.																								
M.																								
M.																								
M.																								

ARRÊTÉ la présente feuille au nombre de *Deux cent neuf* suffrages répartis comme suit :

M. *J. Monier* cent onze voix
 M. *B. Abram* quatre vingt treize
 M. *Guillard* deux
 M. *Bulle blancs* trois

Marseille, le 30 décembre 1894.

NOTA. — (Extrait de la circulaire ministérielle du 1^{er} décembre 1893). — Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront *arrêtées* et *signées* par le Président et les quatre scrutateurs de la section. Elles seront ensuite *remises* au bureau du Collège avec les *bulletins* qui auraient donné lieu à contestation.

Le Président de la *1^{re}* Section de vote,
E. Gerin

Les Scrutateurs,
J. Baudouin
Bourcier
Coman
Agache

3ème arrondissement
9^e section
n° 10

ÉLECTION D'UN SÉNATEUR. -- 30 Décembre 1894. -- Feuille de Dépouillement.

CANDIDATS.	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120	
M. <i>Monier</i>	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	12				
M.																									
M.																									
M.																									
M. <i>Abraham</i>	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	1234	12				
M.																									
M.																									

CANDIDATS (suite)	125	130	135	140	145	150	155	160	165	170	175	180	185	190	195	200	205	210	215	220	225	230	235	240	
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									
M.																									

(en toutes lettres)

ARRÊTÉ la présente feuille au nombre de *cent quatre vingt dix huit* suffrages répartis comme suit :

M. *M. Monier obtient ; quatre vingt dix sept voix*
M. *B. Abraham* " *cent une voix*
M. *total égal ; cent quatre vingt dix huit suffrages.*

NOTA. — (Extrait de la circulaire ministérielle du 1^{er} décembre 1893). — Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront arrêtées et signées par le Président et les quatre scrutateurs de la section. Elles seront ensuite remises au bureau du Collège avec les bulletins qui auraient donné lieu à contestation.

Marseille, le 30 décembre 1894.

Le Président de la Section de vote, *Louise Gouraud*
Les Scrutateurs, *C. Bernard*
J. M...